

4^{es} de la Rencontres de la Croissance



Ce point de croissance
qui nous manque

Où sont les exceptions françaises ?



Coe-Rexecode

Octobre 2007

4^{es} Rencontres de la Croissance

Ce point de croissance qui nous manque

Où sont les exceptions françaises ?



Coe-Rexecode

Octobre 2007

Ce dossier a été préparé par une équipe d'économistes de Coe-Rexecode

- Arnaud Bilek
- Stéphanie Chort
- Michel Didier
- Denis Ferrand
- Arnaud Louis

Composition et graphiques :

- Martine Grangé,
- Dominique Dalle-Molle
- Ghislaine Gabillet

Directrice artistique : Nathalie Le Bel Jehenne



Sommaire



Ce point de croissance qui nous manque 5



Croissance 11



Compétitivité 21



Travail 33



Dépenses publiques 45



Effet de serre 59



Ce point de croissance qui nous manque Où sont les « exceptions françaises » ?

Lors de nos Premières Rencontres de la Croissance, au printemps 2002, nous avons proposé le cap de 3 % de croissance pour la France. Notre conclusion, étayée par les contributions de 77 économistes, était que l'objectif était à notre portée sous réserve d'entreprendre les réformes nécessaires. Certaines l'ont été, d'autres sont annoncées.

Nos Deuxièmes Rencontres ont mis l'accent sur les mécanismes du changement et les conditions de sa réussite. Nous avons mis en évidence la courbe en J de la réforme. Une condition de réussite est que les inquiétudes immédiates ne bloquent pas les effets positifs mais plus tardifs attendus des réformes. Aussi faut-il probablement privilégier des « paquets » de réformes équilibrées qui ne donnent à personne le sentiment d'inéquité devant le changement.

Les Troisièmes Rencontres ont montré que le plein-emploi était possible en France et que nous pouvions nous débarrasser du chômage comme nous nous sommes débarrassés de l'inflation.

Pour ces Quatrièmes Rencontres de la Croissance, nous avons tenté d'identifier plus précisément certaines « exceptions françaises ». Ce dossier de travail est présenté sous forme de graphiques ou de tableaux et commentaires explicatifs en cinq parties : croissance, compétitivité, travail, dépenses publiques, effet de serre.

La croissance de l'économie française est revenue en quarante ans de 5 % à 2 % l'an (et même 1,7 % l'an entre 2000 et 2007). Le rythme d'augmentation du PIB par habitant a été divisé par quatre en une génération. Il est revenu de 4 % l'an à 1 % par an. A 4 % l'an, le niveau de vie double en moins d'une génération. Au rythme de 1 % par an, il faut trois générations pour doubler le niveau de vie. Lorsque les Français trouvent que leur pouvoir d'achat augmente peu, ils ne se trompent pas. Mais il faut aussi éviter de nous tromper nous-mêmes et de nous perdre en fausses explications. La cause première de l'insuffisance de pouvoir d'achat, c'est l'insuffisance de croissance économique.



On peut bien sûr vivre avec une croissance de 1 à 2 % par an. Ce que l'on constate, c'est que ce niveau de croissance ne suffit pas à nos concitoyens. A 2 % de croissance, les ressources publiques manquent pour préserver notre protection sociale, augmenter les retraites, créer les emplois nécessaires aux jeunes générations. L'équilibre est à 3 %. C'est le bon point de visée.

Pour l'instant, la machine économique française paraît fonctionner à résultats décroissants, et cela parce que certains rouages de notre économie ne marchent pas bien.

Insuffisance de demande ou perte de compétitivité ?

Le PIB français représente moins de 3 % de la production mondiale. Or, la demande mondiale est forte, elle est même exceptionnellement forte. Ce n'est donc pas la demande qui manque. Le problème est que notre production n'embraye pas suffisamment sur l'expansion mondiale. Au cours des sept dernières années, le commerce mondial a progressé de 53 %, nos exportations de seulement 21 %.

La demande intérieure française a elle-même été plutôt forte dans la période récente. La consommation augmente plus rapidement que le PIB, mais notre production nationale ne suit pas la demande interne. De 2000 à 2007, la demande intérieure de produits industriels a progressé de 14 %, les importations de produits industriels ont progressé de 34 %, la production nationale de seulement 4 %. Ces écarts traduisent un fort recul de compétitivité.

Beaucoup d'entreprises françaises sont très compétitives. Pourtant, les performances commerciales de la France reculent nettement.

Comment expliquer cet apparent paradoxe ? L'explication est simple. Tant que les entreprises étaient fortement liées aux périmètres des nations, compétitivité des entreprises et compétitivité des nations pouvaient se confondre. Les échanges extérieurs reflétaient en même temps la compétitivité des entreprises et celle des nations. Ce n'est plus la situation actuelle. Il n'y a plus similitude entre les objectifs de compétitivité de l'entreprise et ceux du territoire. Notre souci ici c'est le territoire, c'est-à-dire la production, l'emploi et le pouvoir d'achat en France.

Nos parts de marché à l'exportation reculent non seulement par rapport au monde dans son ensemble, ce qui peut paraître normal pour faire la place aux pays émergents, mais aussi par rapport à l'Europe. Un seul chiffre résume la situation. Si nous avions aujourd'hui tout simplement maintenu notre part de marché à l'exportation de 1999 par rapport aux autres pays de l'euro, nous aurions 100 milliards d'euros de plus de chiffre d'affaires à l'exportation pour la seule année 2007.

Sur le marché intérieur français, la part couverte par des marchandises importées augmente plus vite que la part produite sur notre propre territoire. Ce n'est pas en soi anormal, mais le rythme est excessif.

Enfin, l'idée que l'excédent des services compenserait la faiblesse industrielle de la France appartient au passé. L'excédent français des services, encore élevé il y a une dizaine d'années, a disparu.

En conclusion, ce n'est pas la demande qui manque. Ce qui fait défaut, c'est la demande prête à payer le prix de nos produits, c'est-à-dire prête à en couvrir le coût. C'est pourquoi les questions de la réactivité du marché du travail et



des prélèvements publics sont des questions cruciales.

Pour être compétitif, c'est-à-dire pour tenir sa place dans un monde en mouvement, il faut des hommes formés et actifs, il faut du capital productif et renouvelé, il faut de l'initiative et de l'innovation, il faut des produits qui répondent à la demande et il faut des coûts de production acceptables par le marché.

Nous avons un peu de tout cela, nous avons même des atouts dans la mondialisation mais pas suffisamment. Nous perdons du terrain parce que l'offre française est bridée.

Le rôle du marché du travail est crucial

Le diagnostic est désormais presque consensuel. On sait que les politiques restrictives du travail, qui se croient protectrices parce qu'elles retardent le changement, ne protègent ni contre les évolutions nécessaires ni même contre le sentiment d'insécurité des travailleurs pénalisent gravement la compétitivité.

La quantité de travail est évidemment une donnée cruciale de la capacité de production.

Le fait est connu. Dans l'ensemble, les Français travaillent peu : 905 heures en moyenne par an et par personne en âge de travailler, contre 1 176 en moyenne dans la zone des pays développés, soit 30 % de plus qu'en France.

Cet écart s'explique par trois exceptions françaises bien connues : 1. d'abord la faiblesse du taux d'activité (dont le niveau encore élevé du chômage), 2. le nombre d'heures travaillées dans la semaine, qui est complètement décalé par rapport aux autres pays, 3. enfin le taux

d'emploi qui est très faible aux deux bouts de la vie professionnelle.

Or ces anomalies, nous les avons nous-mêmes créées par des politiques visant à limiter l'offre de travail, et par une mauvaise articulation persistante entre le système d'enseignement et le système productif.

Plusieurs indicateurs mettent en évidence notre retard croissant par rapport à nos voisins européens.

Après une longue période de baisse, le taux d'emploi augmente dans l'Union européenne. La France suivait le mouvement mais elle a décroché dans les années récentes. Contrairement aux objectifs de Lisbonne, le taux d'emploi diminue en France :

Lorsque la croissance accélère, les entreprises industrielles rencontrent rapidement des difficultés de recrutement et les tensions sur le marché du travail concernent aussi le bâtiment et les services

La durée hebdomadaire du travail des salariés à temps plein en France est la plus basse parmi les principaux partenaires commerciaux européens

La France a développé une réglementation complexe dans l'espoir de « protéger les emplois » or les effets sur le niveau d'emploi global de la législation visant à protéger les emplois ne sont pas ceux escomptés

La France figure parmi les pays qui connaissent les taux de charges sociales les plus élevés. Or, les pays qui ont un taux de charges sociales plus faible sur le salaire ont aussi un taux de chômage plus bas



Au total, le taux de chômage français est plus élevé que le taux de chômage moyen de la zone euro d'environ un point. Et pourtant, dès que la croissance accélère, les entreprises sont confrontées à des difficultés de recrutement. Nous sommes peut-être entrés dans une période de coexistence entre chômage et pénuries de main d'oeuvre.

Le poids des consommations collectives

Une tentation permanente de la politique économique française est de d'interférer dans le fonctionnement des marchés, puis de chercher à corriger les déséquilibres créés par des subventions publiques, qu'il faut ensuite compenser par des prélèvements obligatoires complémentaires. C'est ce que nous avons appelé la « redistribution réparatrice », qui joue en partie son rôle d'amortisseur, mais dont le coût augmente et le rendement faiblit.

Nous devons nous poser sérieusement la question de la répartition optimale de la dépense publique. Par exemple, nous dépensons actuellement environ 60 milliards d'euros au titre des politiques de l'emploi. A titre de comparaison, le budget annuel de l'ensemble de l'enseignement supérieur est de l'ordre de 10 milliards d'euros, six fois moins que les seuls ensembles des dépenses au titre de l'emploi, qui sont en majeure partie des dépenses passives. Est-ce bien optimal ?

De façon plus générale, nos calculs montrent que les dépenses publiques d'avenir ne cessent de reculer depuis une quinzaine d'année. Elles sont tout simplement évincées par la montée inexorable des charges courantes de gestion et de redistribution. Est-ce optimal ?

La redistribution réparatrice est particulièrement développée dans le domaine de l'emploi. On ne citera qu'un seul exemple, les baisses de charges sociales sur les bas salaires ont été créatrices d'emplois jusqu'en 1999 car elles ont effectivement baissé le coût relatif du travail non qualifié d'environ 15 %. Mais depuis la baisse de la durée du travail, les baisses de charges et ne servent plus qu'à compenser les hausses du smic. Dans l'intervalle, la « redistribution réparatrice » a augmenté de 15 milliards d'euros.

Si la répartition des dépenses publiques est importante, le poids l'est encore plus. La part des dépenses publiques dans le PIB s'élève en France à 53,4 %. Elle est de 47,3 % pour la zone euro. Cet écart de dépense est passé de 1 à 6 points de PIB entre 1978 et 1990 et il se maintient depuis à ce niveau. L'écart apparent des dépenses publiques est actuellement de plus de 100 milliards d'euros par rapport à la moyenne de la zone euro. Autre fait surprenant, alors que les situations des autres pays de la zone euro se rapprochent entre elles, la France s'écarte de la moyenne.

Cette comparaison doit cependant tenir compte des différences d'organisation des systèmes sociaux. Le point essentiel concerne les retraites. Le poids des dépenses publiques de retraite est plus important et augmente plus vite en France que dans la zone euro alors que notre démographie est plutôt plus favorable que la moyenne européenne.

Si on met à part les charges d'intérêts et de retraites pour rendre les champs plus comparables, l'analyse des dépenses publiques par fonctions collectives permet de mieux comprendre où sont nos écarts avec les autres pays.



Au total, l'écart ainsi corrigé est inférieur à l'écart apparent. Il est ramené à environ 4,5 points de PIB, ce qui reste très élevé. Le résultat essentiel est que toutes les fonctions collectives sont plus coûteuses en France. Les dépenses publiques de santé de 1,2 point de PIB, ce sont les plus élevées d'Europe. Les dépenses publiques d'enseignement sont de 1,1 point de PIB au-dessus de la moyenne européenne, les prestations de chômage de 0,4 point, les services publics généraux de 1,1 point.

L'écart des coûts de personnel explique largement les écarts de coûts des fonctions collectives entre la France et la zone euro. Les comparaisons font apparaître, à tailles de population rendues comparables, un écart de plusieurs centaines de milliers d'emplois publics par rapport à la moyenne de la zone euro et une progression de l'emploi public plus rapide en France.

En matière d'environnement, la France a plutôt de l'avance

Nos exceptions sont aussi pour nous des marges de manœuvre. Et elles ne sont pas toutes défavorables. En matière d'environnement, et plus précisément d'effet de serre, la France a plutôt pris de l'avance et c'est une chance pour notre croissance.

La question est cruciale pour notre avenir à tous. Les émissions de gaz à effet de serre se cumulent et les conséquences du changement climatique sont largement irréversibles. C'est précisément parce que cette question est cruciale qu'il faut la traiter correctement.

L'exception française est dans ce domaine plutôt favorable. La France dégage 1 % des émissions mondiales de carbone, l'Asie 34 %. Si on raisonne en augmentation et pas en niveau, depuis 1990 les émissions mondiales ont augmenté de 28 %. La contribution de l'Asie à ces 28 % est de 20 % (c'est donc 71 % de l'accroissement des émissions). La contribution française est de 2 pour mille. Cela signifie que dans un scénario où les émissions françaises de CO₂ auraient été strictement constantes entre 1990 et 2004, l'augmentation mondiale d'émissions n'aurait pas été de 27,9 % mais de 27,7 %. Si la France avait déjà divisé ses émissions par 4 (c'est l'objectif national pour 2050), la hausse aurait été de 26,5 %.

La question de l'effet de serre est par nature mondiale. La France ne peut pas le résoudre seule. Une croissance plus forte augmenterait aussi nos capacités de lutte contre l'effet de serre.

*
* *

L'objectif 3 % de croissance reste notre cap et il peut-être atteint.

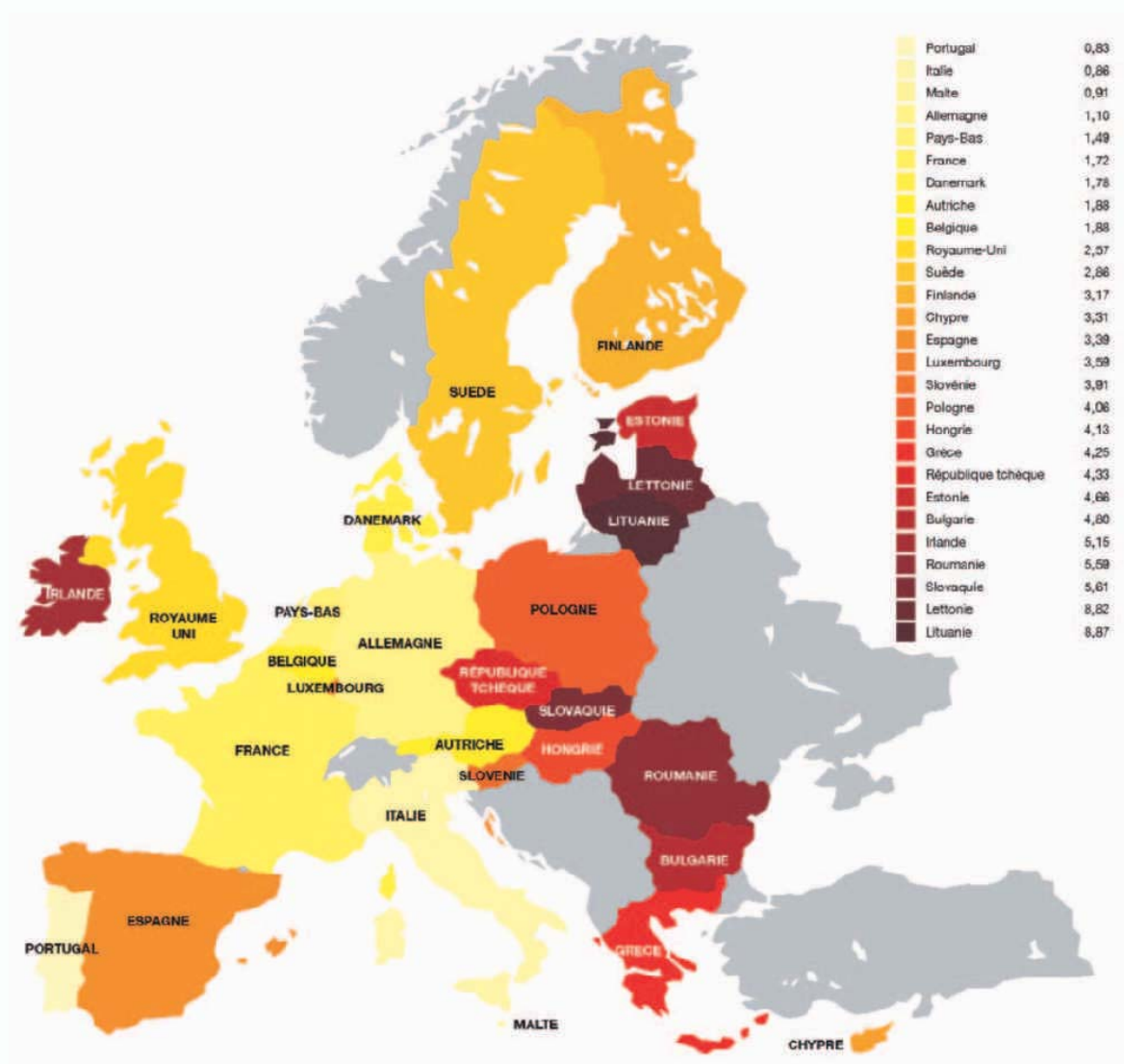
Nous défendons l'idée qu'au-delà des aléas de la conjoncture courte, si l'effort de réformes est poursuivi et amplifié pour augmenter l'efficacité de notre économie et enrayer d'urgence le recul de compétitivité, nous pouvons espérer un meilleur pouvoir d'achat et la fin du chômage français.

Michel Didier



La carte de la croissance européenne

Taux de croissance économique annuel moyen de 2000 à 2007 dans les pays de l'Union européenne (27 pays), en %



Source : Eurostat

4^{es} Rencontres de la Croissance

1

Croissance

- La croissance de l'économie française est revenue en quarante ans de 5 % l'an à 2 % l'an
- Le rythme d'augmentation du PIB par habitant a été divisé par 4 en une génération
- La croissance française décroche au début des années 1980 par rapport à l'Europe
- Le rapport entre le PIB moyen par Français et le PIB moyen par européen augmentait jusqu'au début des années quatre-vingt. Il diminue depuis
- Moins de croissance du capital productif et de la productivité, une quantité de travail qui stagne
- France-zone euro : des gains de productivité légèrement supérieurs en France mais une moindre mobilisation du travail
- L'augmentation du revenu des ménages est plus rapide que celle du PIB depuis 2000
- Par rapport à la zone euro, les revenus des ménages ont plus progressé en France, les résultats des entreprises moitié moins
- Pour plus de croissance, il faut surtout débloquer l'offre

La croissance de l'économie française est revenue en quarante ans de 5 % l'an à 2 % l'an

Taux de croissance de l'économie française (en %)



Depuis le début des années 1980, le taux de croissance de l'économie française oscille autour de 2 %. Ce taux était de plus de 5 % par an au début des années 1970. Il était encore de près de 4 % au milieu des années 1970. Il a encore diminué à partir du début des années 1980. Depuis 2000, le rythme annuel moyen de la croissance française est même tombé à 1,7 %.

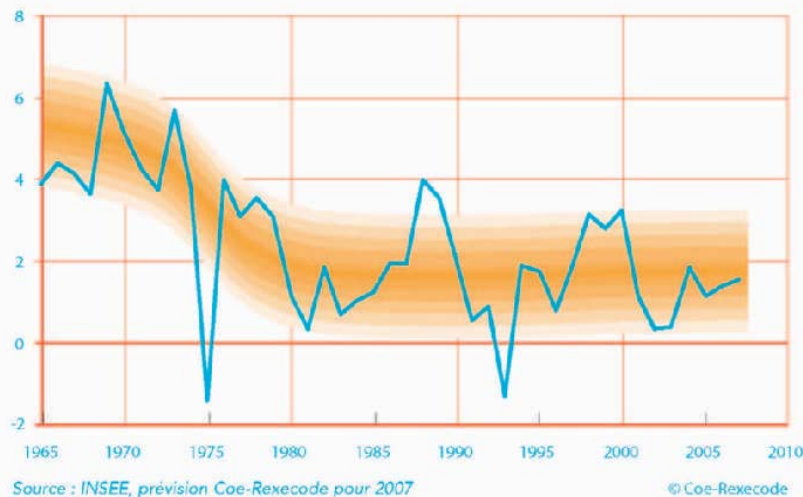
Le ralentissement tendanciel de la croissance économique française s'est accompagné d'une réduction de l'amplitude de variation annuelle du taux de croissance. Au cours des dix dernières années, la croissance annuelle s'est mainte-

nue dans une zone de variation plus étroite allant de 1 % (en 2002) à 3,9 % (en 2000). Au cours du précédent cycle qui avait couvert la période allant de 1985 à 1995, l'amplitude du rythme de croissance était allée de 4,6 % en 1998 à un recul de 0,9 % du PIB en 1993. Les fluctuations économiques demeurent donc, mais elles apparaissent un peu moins marquées qu'auparavant, notamment parce que la période récente n'a pas connu de chocs analogues aux chocs pétroliers de 1974 (récession de 1975) ou 1979 (point bas de 1980) ou encore de choc monétaire analogue à celui de la réunification allemande (récession de 1993).



Le rythme d'augmentation du PIB par habitant a été divisé par 4 en une génération

Taux de croissance annuel du PIB en volume par habitant (en %)



Le PIB mesurant le revenu national, le PIB par habitant est le « pouvoir d'achat » moyen de la population de notre territoire. Le rythme de progression annuel du PIB par habitant a diminué au cours des dernières décennies. De 4,6 % par an au cours des années 1960, il est tombé à 3,1 % durant la décennie suivante, puis à 1,8 % par an durant les années 1980 et à 1,6 % par an durant les années 1990. Depuis le début des années 2000, la progression annuelle moyenne du PIB par habitant est de 1 % par an en moyenne. Le rythme d'augmentation du pouvoir d'achat réel moyen a donc été divisé par 4 en un peu plus d'une génération. Le délai nécessaire pour doubler le pouvoir d'achat

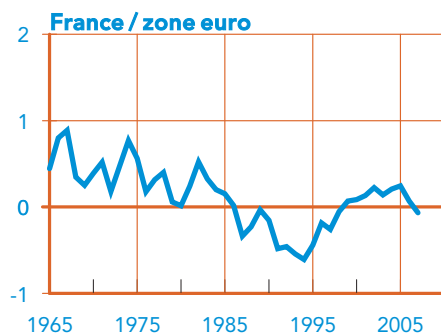
moyen par habitant s'est en conséquence fortement allongé. Avec un rythme de progression du PIB par habitant de 4,6 % par an, le pouvoir d'achat moyen par habitant doublait en l'espace de 17 ans. Avec un rythme de seulement 1 % par an, il faut 71 ans pour que le niveau de richesse par habitant soit multiplié par deux. On mesure là l'importance de la croissance économique pour le niveau de satisfaction des ménages. La population en perçoit les enjeux au travers du rythme de changement du niveau de vie. Le sentiment que le pouvoir d'achat augmente peu correspond bien à la réalité. Seule une croissance plus forte permettrait une augmentation significative du pouvoir d'achat.



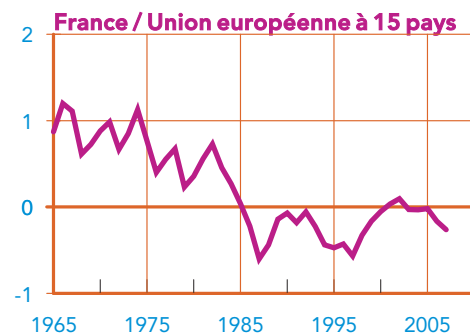
Croissance

La croissance française décroche au début des années 1980 par rapport à l'Europe

Différence entre le taux de croissance du PIB entre la France et l'Europe, en moyenne mobile sur cinq années glissantes (la moyenne est positionnée sur la dernière année)



Source : INSEE, Eurostat, calculs Coe-Rexecode



© Coe-Rexecode

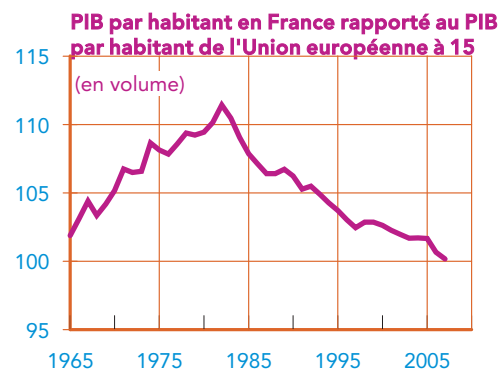
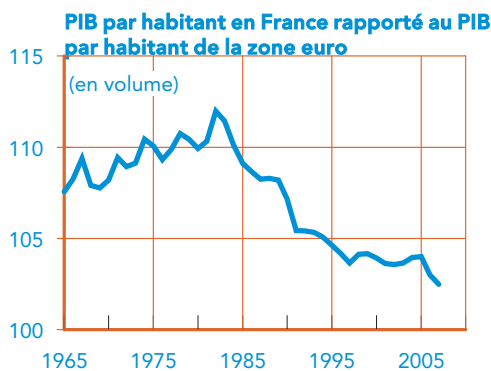
Dans les années 1960, la croissance française était supérieure à la croissance moyenne de l'Union européenne d'environ un point par an. Elle est depuis le début des années 1980 un demi-point au-dessous (on retient ici le taux de croissance annuel lissé par une moyenne mobile sur cinq ans pour faire apparaître la tendance). Le décrochage est intervenu au début des années 1980. L'écart résulte de causes externes à la France et de causes internes. Les causes externes sont une politique économique qui a permis au Royaume-Uni de gagner durablement un point de croissance par an ainsi qu'une phase de rattrapage durable de l'éco-

nomie espagnole. Les principales causes internes à la France sont une mauvaise réponse au choc pétrolier de 1974, puis une politique économique tout à fait inadaptée après le deuxième choc pétrolier. La quasi-disparition (temporaire) de l'écart dans la deuxième partie des années 1990 correspond aux suites de la réunification allemande qui a pesé sur la croissance allemande. La perte de compétitivité française depuis 2000 et les efforts de restauration de la compétitivité menés en Allemagne (et son rebond d'activité) dans les années récentes ramènent actuellement la France en arrière de la moyenne européenne.



Le rapport entre le PIB moyen par Français et le PIB moyen par européen augmentait jusqu'au début des années quatre-vingt. Il diminue depuis

Comparaison du produit intérieur brut par habitant en France et en Europe



Source : Calcul Coe-Rexecode. Les comptes en volume sont exprimés en dollars PPA de 2002
Le produit intérieur brut (PIB) par habitant de la France est exprimé en pourcentage du PIB par habitant de la zone euro ou de l'Union européenne © Coe-Rexecode

Du début des années soixante au début des années quatre-vingt, le taux d'accroissement du volume du PIB par habitant en France était tendanciellement plus élevé que celui de l'ensemble des pays européens. Cette tendance s'est inversée au début des années 1980. Le produit intérieur brut par habitant en France demeure supérieur à celui de la zone euro, mais de moins en moins. L'écart s'est progressivement annulé au cours des vingt dernières années par rapport à l'Union européenne (à 15 pays). En particulier, le PIB par habitant en France dépassait de plus de 10 % celui du Royaume-Uni au début des années 1980, il lui est inférieur de près de 9 %

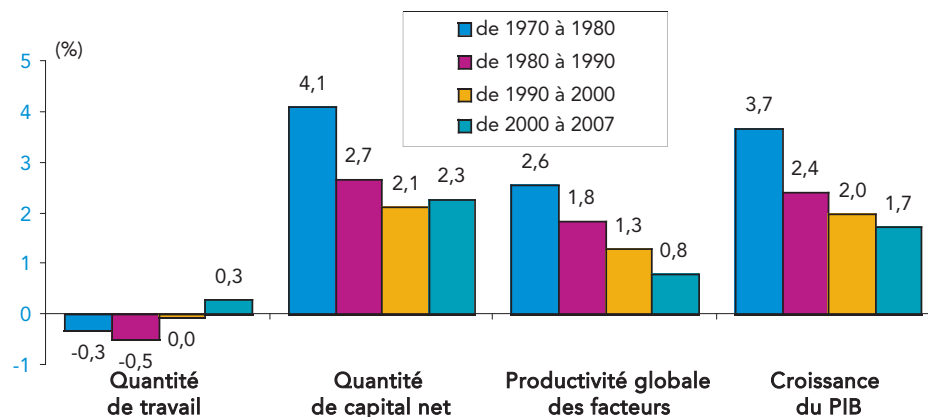
en 2006. On notera que l'inversion est encore bien plus accentuée lorsque le PIB par habitant de la France est comparé à celui des Etats-Unis. En 1982, à son point haut, le PIB par habitant en France était inférieur de 16 % au PIB par habitant des Etats-Unis, il lui est désormais inférieur de 35 %. La comparaison avec la seule zone euro réduit l'ampleur du retournement de situation mais elle ne modifie pas le fait que le PIB par habitant qui augmentait un peu plus rapidement en France que pour la moyenne de la zone euro augmente désormais moins rapidement. Par rapport à l'Europe, le niveau de vie relatif des Français diminue.



Croissance

Moins de croissance du capital productif et de la productivité, une quantité de travail qui stagne

Taux d'accroissement annuel des facteurs de production et de la productivité globale des facteurs



Sources : INSEE, comptes nationaux annuels, Commission européenne pour le stock de capital Estimation Coe-Rexcode pour 2006 et 2007 à partir de la Commission européenne

La croissance économique est la somme de deux termes : le premier est l'augmentation de la quantité des facteurs de production, le second est le gain de productivité dans l'utilisation de ces facteurs. Les facteurs de production sont la quantité de travail (estimée à partir du volume d'heures travaillées) et le stock de capital productif. Les gains d'efficacité dans la combinaison de ces deux facteurs sont les gains de productivité globale des facteurs. Sur longue période, la croissance française se caractérise par un recul de la quantité de travail utilisée (recul de 0,2 % par an en moyenne du volume d'heures travaillées de 1973 à 2007). La pro-

gression de l'emploi intérieur total (0,5 % par an en moyenne sur la même période) a été insuffisante pour compenser la tendance à la baisse de la durée du travail. Au cours de la période 2000 à 2007, le volume d'heures travaillées a progressé de 0,3 % par an en moyenne, après avoir été stable au cours de la décennie précédente. Les gains de productivité globale des facteurs ont diminué fortement (0,8 % par an en moyenne de 2000 à 2007 contre 1,8 % par an en moyenne au cours des années 1980). Ce ralentissement des gains de productivité s'explique sans doute par une moindre augmentation du volume de capital productif dans l'économie.



France-zone euro : des gains de productivité légèrement supérieurs en France mais une moindre mobilisation du travail

Indice du PIB par habitant, des facteurs de production et des gains de productivité globale des facteurs en 2007 sur la base 100 en 1970

	France	Zone euro	Royaume-Uni
Nombre d'heures travaillées rapporté à la population	76	90	97
Quantité de capital productif net	281	271	202
Productivité globale des facteurs	185	173	165
PIB par habitant	204	215	218
Pour mémoire : population	122	116	110

Sources : Insee, Comptes nationaux, Commission Européenne, EU-Klems (Université de Groningen) pour la zone euro et le Royaume-Uni

Les gains de productivité globale des facteurs sont tendanciellement un peu plus élevés en France que dans la zone euro et la quantité de capital augmente un peu plus rapidement. En revanche, la mobilisation du facteur travail a été beaucoup moins importante en France que dans la zone euro. Sur la base 100 en 1970, le volume d'heures travaillées dans la zone euro rapporté à la population de la zone euro est en 2007 à l'indice 90. Il y a eu un recul de 10 % du volume moyen d'heures travaillées par habitant. Le même indice pour la France est à 76 en 2007, soit un recul de 24 %. Cet écart résulte d'une part d'une moindre croissance de l'emploi en

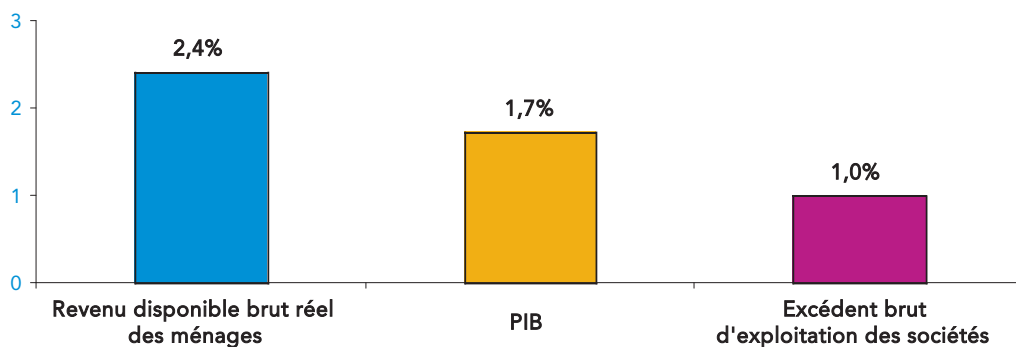
France (en dépit d'une démographie plus favorable que dans la zone euro), d'autre part d'un recul plus rapide des heures travaillées par personne en France. Dans la zone euro, la durée du travail a reculé de 6,3 % depuis 1990 et l'emploi a progressé de 13,9 %. En France, la durée du travail a reculé de 9 % depuis 1990 pour une progression de l'emploi total de 11,6 %. Un recul plus important de la durée du travail en France n'a pas débouché sur des créations d'emplois plus importantes que dans la zone euro. La comparaison avec le Royaume-Uni montre des différences encore plus marquées.

1

Croissance

L'augmentation du revenu des ménages est plus rapide que celle du PIB depuis 2000

Taux d'accroissement annuel moyen des principaux postes de revenus des ménages et des entreprises entre 2000 et 2007 en France



Source : INSEE, comptes nationaux. Calculs Coe-Rexecode

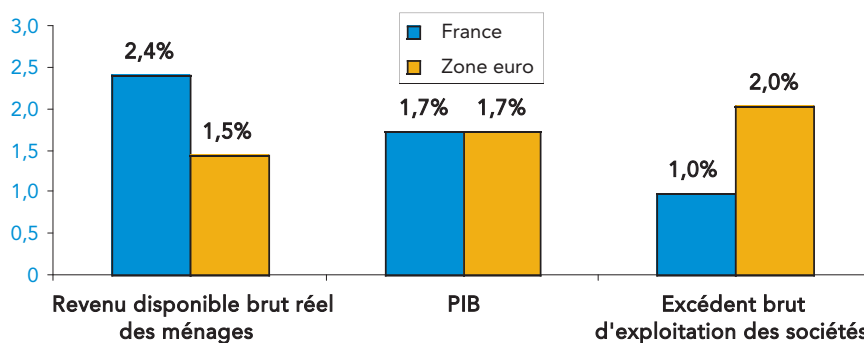
Les grandeurs relatives au revenu des ménages sont corrigées de l'évolution du prix de la consommation privée. Celles relatives aux résultats des sociétés sont corrigées de l'évolution du prix du PIB. Les sociétés sont les sociétés non financières

L'augmentation du PIB est l'augmentation du pouvoir d'achat total. La répartition entre les agents peut évoluer. Sur une période assez longue (depuis 1990), le partage de la valeur ajoutée est stable, la progression du pouvoir d'achat du revenu des ménages est quasiment identique à celle du produit intérieur brut. Il en va de même pour la progression des résultats d'exploitation des sociétés non financières (on rappelle que les comptes nationaux retracent l'activité et les résultats des établissements installés sur le territoire). Depuis le début des années 2000, l'augmentation annuelle moyenne du revenu disponible des ménages dépasse de

0,7 point par an la progression annuelle du PIB. En revanche, la progression de l'excédent brut d'exploitation des sociétés non financières est inférieure de 0,7 point à la croissance du PIB. La progression des profits bruts (avant dividendes) est inférieure de 2,2 points par an en moyenne au taux de croissance de l'économie. Cette situation n'est pas soutenable à long terme car elle conduirait à un recul de l'investissement. S'il n'y avait pas à l'avenir une accélération de la croissance économique, les gains de pouvoir d'achat du revenu des ménages devraient nécessairement ralentir, à partir d'un niveau déjà considéré comme insuffisant.

Par rapport à la zone euro, les revenus des ménages ont plus progressé en France, les résultats des entreprises moitié moins

Taux d'accroissement annuel moyen des principaux postes de revenus des agents en France et dans la zone euro entre 2000 et 2007 (en %)



Source : INSEE, Eurostat comptes des secteurs institutionnels. Calculs Coe-Rexecode.

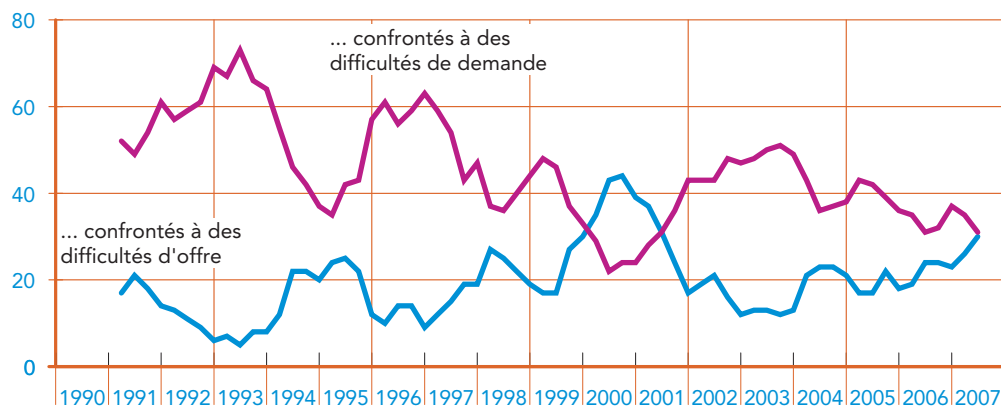
Les grandeurs relatives au revenu des ménages sont corrigées de l'évolution du prix de la consommation privée. Celles relatives aux résultats des sociétés sont corrigées de l'évolution du prix du PIB. Les sociétés sont les sociétés non financières

Au cours de la période allant de 2000 à 2007, les gains de pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages ont été supérieurs en France de 0,9 point par an en moyenne à ceux des ménages dans la zone euro. Cet écart se retrouve dans les rythmes comparés de croissance des dépenses de consommation des ménages. C'est l'inverse pour les résultats des sociétés non financières. La progression des résultats d'exploitation a été plus faible en France de 1 point par an. Les divergences apparaissent encore plus notables au niveau de l'autofinancement brut des sociétés : celui-ci a reculé de 4,5 % par an en France en moyenne

de 2000 à 2007, alors qu'il a progressé de 2,4 % par an en moyenne durant la même période dans l'ensemble de la zone euro. Cette divergence persistante sur plusieurs années entre la France et la zone euro est sans doute un des révélateurs et un des facteurs de notre perte relative de compétitivité. L'écart de résultats se traduit toujours à long terme par un écart d'investissement. Cette situation risque ainsi de constituer un frein à l'investissement sur notre territoire et de limiter nos capacités à restaurer la compétitivité et à renforcer la croissance et l'emploi.

Pour plus de croissance, il faut surtout débloquent l'offre

Pourcentage du nombre de chefs d'entreprise se déclarant...



Source : INSEE, Enquête trimestrielle dans l'industrie

© Coe-Rexecode

Le débat revient régulièrement en France sur la façon de rechercher la croissance. Vaut-il mieux soutenir la demande ou stimuler l'offre productive ? Ce débat est largement artificiel. L'expansion économique n'est possible que si la demande et l'offre augmentent au même pas. Selon les enquêtes de l'INSEE, le nombre de chefs d'entreprise (du secteur manufacturier) qui butent sur leur potentiel d'offre a désormais rejoint le nombre de chefs d'entreprise qui déclarent la demande insuffisante. Cette situation ne s'était produite qu'une seule fois au cours des quinze dernières années lors du pré-

cedent pic d'activité enregistré en 2000, alors que de surcroît le passage aux 35 heures avait à l'époque réduit subitement les capacités de production. Les difficultés d'offre s'expliquent à la fois par un équipement insuffisant et par les obstacles à l'emploi. Elles sont dues à la contraction de l'outil industriel sur notre territoire et aux difficultés de recrutement. Cette situation entraîne des pertes de marché au profit de pays concurrents. On notera aussi que l'insuffisance de demande est moins quantitative qu'économique. C'est une insuffisance de demande aux coûts de production actuels.

4^{es} Rencontres de la Croissance

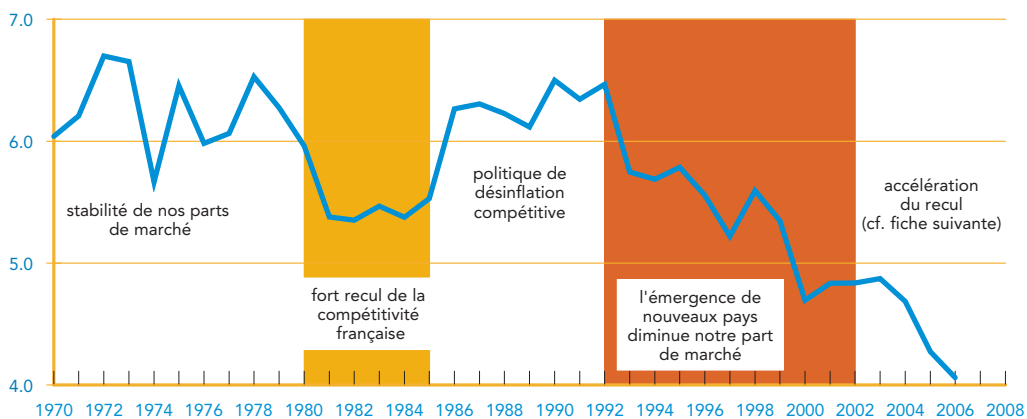
2

Compétitivité

- Une baisse de nos parts de marché à l'exportation dans le monde n'est pas en soi « anormale ». Son accélération depuis 2000 est préoccupante
- Un recul « anormal » de la part des exportations françaises de marchandises dans les exportations de la zone euro depuis 2000
- Le poids de l'industrie française dans l'industrie de l'ensemble des pays développés est sur une tendance négative
- La part de l'industrie française dans la valeur ajoutée industrielle européenne est en recul
- La pénétration des importations de biens et services sur le marché intérieur est continue et semble même s'accélérer
- Les importations de biens de consommation industriels augmentent huit fois plus vite que la production nationale de ces biens
- La dégradation de nos parts de marché se traduit par un fort recul du solde extérieur
- Les producteurs industriels français sont contraints de baisser leurs prix pour éviter des pertes de parts de marché plus importantes
- Les pertes de parts de marché concernent aussi les services. Notre traditionnel excédent des échanges de services a pratiquement disparu
- Le nombre total d'heures travaillées en France dans l'année rapporté au nombre d'heures travaillées dans la zone euro diminue
- Les coûts horaires de la main d'œuvre sont plus élevés et progressent plus vite en France que dans la zone euro

Une baisse de nos parts de marché à l'exportation dans le monde n'est pas en soi « anormale ». Son accélération depuis 2000 est préoccupante

Part des exportations françaises de marchandises en valeur dans les exportations mondiales (en %)



Sources douanières nationales

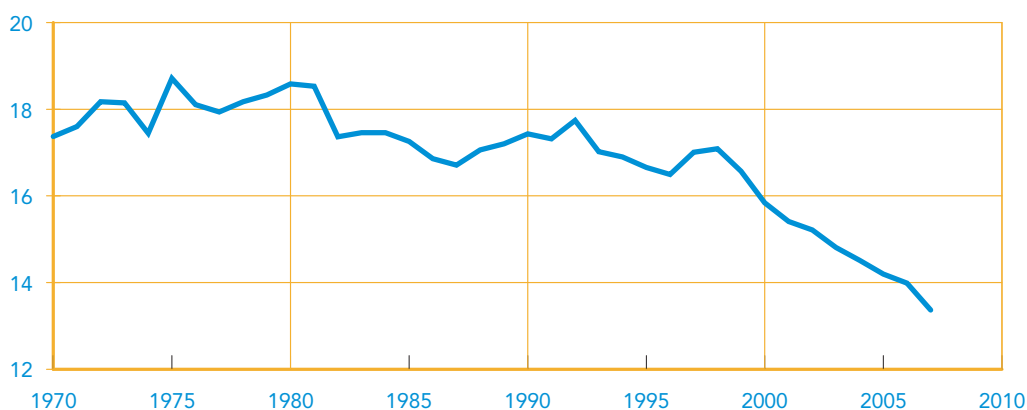
© Coe-Rexecode

De 1990 à 2006, la part des exportations françaises de marchandises dans les échanges mondiaux (importations mondiales en valeur et en dollars courants) a reculé de 2,4 points de pourcentage, passant de 6,5 % à 4,1 %. La valeur des exportations françaises a progressé à un rythme inférieur à celui des importations mondiales. Les exportations françaises n'ont pas suivi la demande mondiale. Nous avons connu dans le passé plusieurs périodes différentes. Après une période de parts de marché stables, la compétitivité des exportations françaises s'était fortement dégradée au début des années 1980. Toutefois, cette dégradation a été de moindre

ampleur qu'actuellement avec à l'époque un recul des parts de marché de 1,2 point de pourcentage. Ce recul avait été suivi d'un redressement pendant la seconde partie des années 1980 grâce à la politique de désinflation compétitive. A partir du début des années 1990, la baisse de nos parts de marché sur le marché mondial traduit sans doute moins une perte de compétitivité que l'arrivée de nouveaux pays (asiatiques notamment) dans le commerce mondial. Depuis 2000, la détérioration de nos parts de marché s'accélère et traduit à la fois l'émergence de nouveaux pays mais aussi une réelle perte de compétitivité française.

Un recul « anormal » de la part des exportations françaises de marchandises dans les exportations de la zone euro depuis 2000

Part des exportations françaises de marchandises dans les exportations de la zone euro toutes destinations confondues, y compris intra zone euro, séries en valeur, part en %



Sources douanières nationales

© Coe-Rexecode

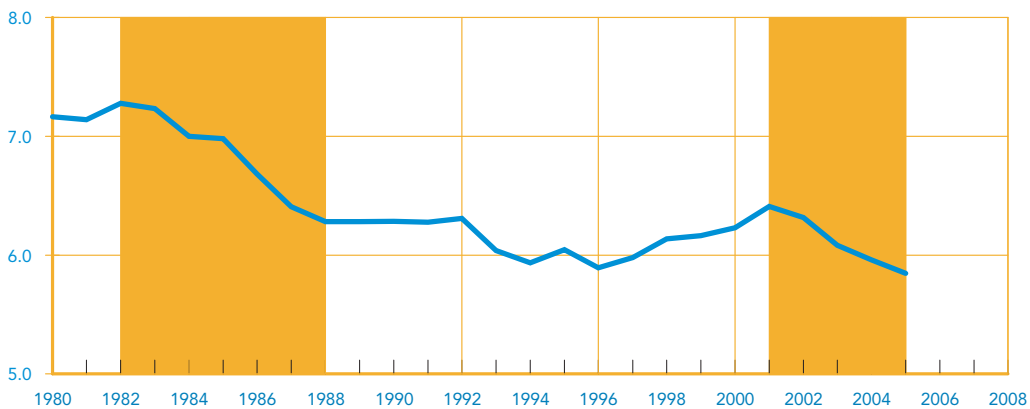
Le décrochage récent des parts de marché à l'exportation de la France s'observe surtout par rapport aux exportations de la zone euro. La part des exportations françaises de marchandises en valeur dans le total des exportations en valeur des pays de la zone euro était de 16,8 % en 1999, de 14,2 % en 2006 et de 13,4 % en moyenne durant les sept premiers mois de l'année 2007.

Si la France avait maintenu sa part de marché à l'exportation par rapport à la zone euro à son niveau de 1998 (soit 16,9 %), les exportations françaises représenteraient en 2007 un montant

de 501,5 milliards d'euros, soit 104 milliards de plus que les 397,1 milliards d'euros effectivement attendus cette année. Par rapport au maintien de la situation de 1998, les pertes d'exportations de marchandises cumulées depuis 1998 représentent ainsi 335 milliards d'euros en juillet 2007. Cette perte de parts de marché par rapport à des pays comparables et qui travaillent dans la même monnaie est très préoccupante. Elle pénalise fortement la croissance française et elle explique assez largement le recul relatif de croissance de la France au sein de la zone euro au cours des dernières années.

Le poids de l'industrie française dans l'industrie de l'ensemble des pays développés est sur une tendance négative

Poids de la valeur ajoutée de l'industrie française dans la valeur ajoutée de l'industrie de l'ensemble des pays développés (Union européenne à 15, Japon, Etats-Unis) en valeur, %



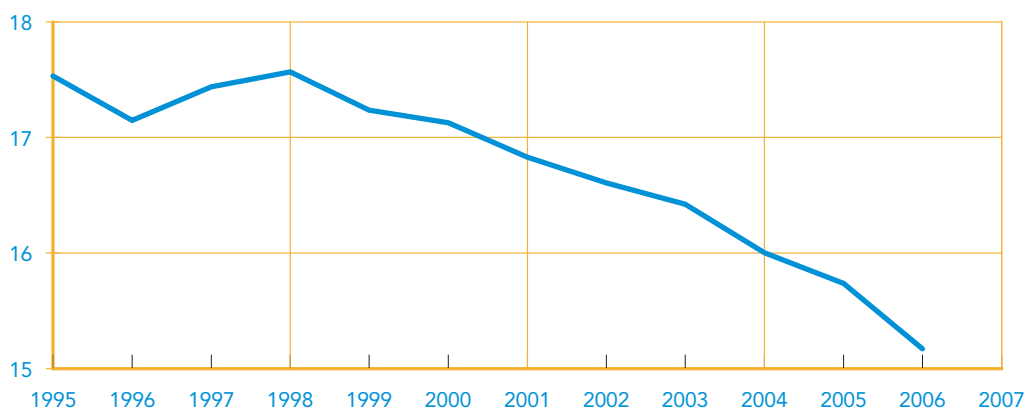
© Coe-Rexecode

L'indicateur rapportant la valeur ajoutée créée par l'industrie installée sur le territoire français à la valeur ajoutée industrielle créée dans l'ensemble des économies développées a nettement reculé en un quart de siècle. La situation de l'industrie française tend à s'affaiblir. Sur la période de 1980 à 2005, le poids de la valeur ajoutée industrielle française dans la valeur ajoutée industrielle des pays développés (Union européenne à 15, Etats-Unis, Japon) est passé de 7,2 % à 5,8 %. Ce recul n'est pas régulier. Un premier recul significatif avait eu lieu dans les années 1980. Il s'était accompagné d'une perte

de nos parts de marché à l'exportation. Depuis 2001, le rythme de dégradation a repris à un rythme accéléré et il s'accompagne à nouveau d'une baisse de nos parts de marché à l'exportation. On retrouve sur cet indicateur les deux périodes particulièrement défavorables à l'industrie française, le début des années 1980 et le début des années 2000. Le recul des années 1980 avait été endigué par la politique dite de «désinflation compétitive». Dans le cadre de l'euro, les ressources de compétitivité doivent être recherchées par des réformes internes.

La part de l'industrie française dans la valeur ajoutée industrielle européenne est en recul

Ratio entre les valeurs ajoutées de l'industrie française et de la zone euro, en % (données en valeur)



Source : Eurostat

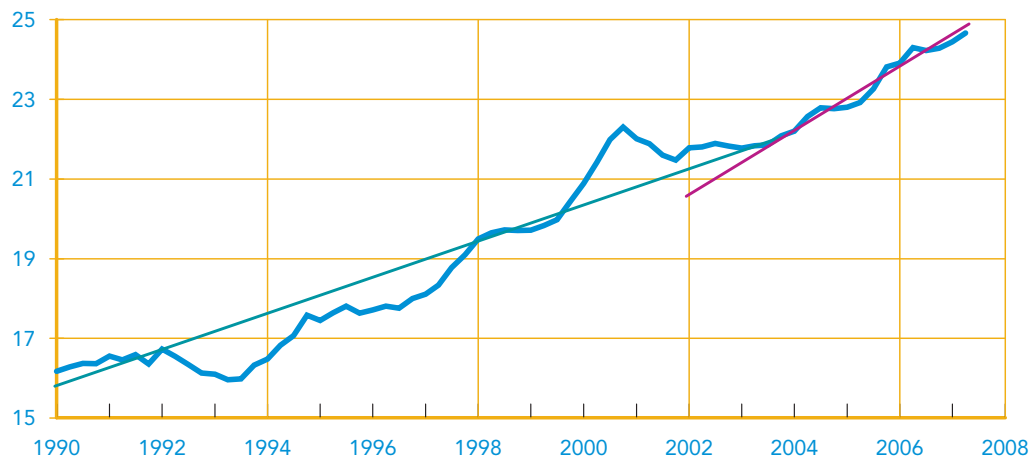
© Coe-Rexecode

Le ratio entre la valeur ajoutée de l'industrie française et la valeur ajoutée de l'industrie européenne mesure la part de la richesse créée par l'industrie produisant en France dans la valeur ajoutée industrielle créée dans la zone euro. La part de la France a reculé fortement au cours des années récentes. Le poids de la valeur ajoutée industrielle française dans la valeur ajoutée industrielle des pays de la zone euro est passé de 17,5 % en 2000 à 15,1 % en 2006. Les années 2000 ont été particulièrement défavorables pour l'industrie française avec un fort recul

de sa part en Europe. Ce recul résulte, semble-t-il, assez largement d'une baisse du prix relatif des produits industriels français qui est imposée par la concurrence mais qui n'est pas compensée par des gains symétriques sur les volumes des ventes. Un indice révélateur de notre perte de compétitivité est la nécessité de baisser les prix (et les marges) sans réussir à augmenter pour autant le volume du chiffre d'affaires. Les causes sont évidemment à rechercher en amont (insuffisance d'innovation ? coûts trop élevés ?).

La pénétration des importations de biens et services sur le marché intérieur est continue et semble même s'accélérer

Taux de pénétration des importations de biens et services en volume
(importations/(PIB + importations) en %



Source : INSEE, calculs Coe-Rexecode

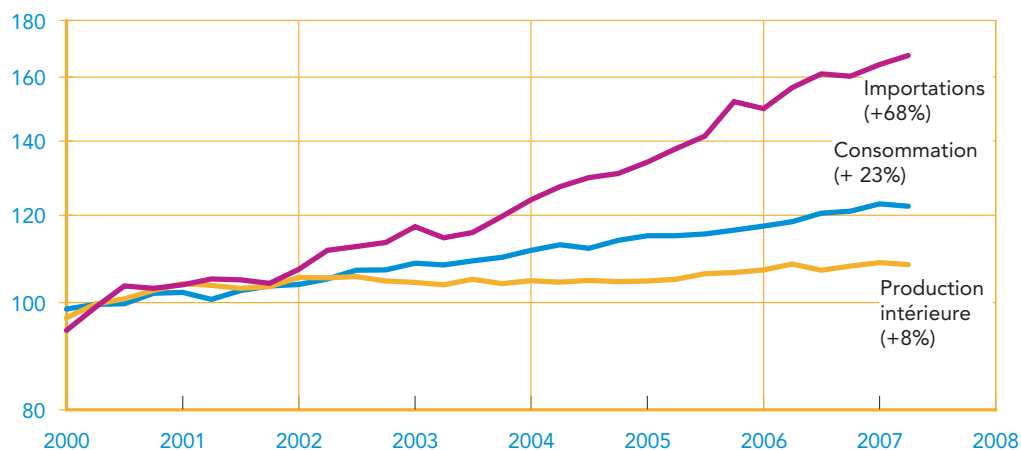
© Coe-Rexecode

Le « taux de pénétration » de l'économie par les produits étrangers est obtenu en rapportant le montant des importations au montant de l'ensemble des ressources (ou des emplois) de biens et services utilisés au sein de cette économie, soit la somme du PIB et des importations. Le taux de pénétration des produits étrangers a fortement progressé en France jusqu'en 2000, avant de se stabiliser puis de nouveau de progresser vivement à partir de 2004. Entre 2004 et 2006, la progression des importations françaises en volume a été de 12,1 % alors que la progression du total des ressources de biens et services était de 5,6 %.

Cet écart illustre le fait que toute tentative de relance de la consommation intérieure aboutirait à des « fuites à l'importation » croissantes et soutiendrait plus les importations que la production française. Sur longue période, entre les années 1973 et 1993, les importations françaises en volume avaient progressé à un rythme annuel 2,2 fois plus élevé que celui du PIB. Entre 1996 et 2006, l'élasticité des importations à la progression de l'ensemble demande s'est accru à 2,5. Le coefficient de « fuite à l'importation » a augmenté ce qui rend inopérant les tentatives de relances isolées.

Les importations de biens de consommation industriels augmentent huit fois plus vite que la production nationale de ces biens

Indices de la consommation des ménages, de la production et des importations de biens de consommation industriels (en volume), indices base 100 en 2000



Source : INSEE, comptes nationaux trimestriels
calculs Coe-Rexecode

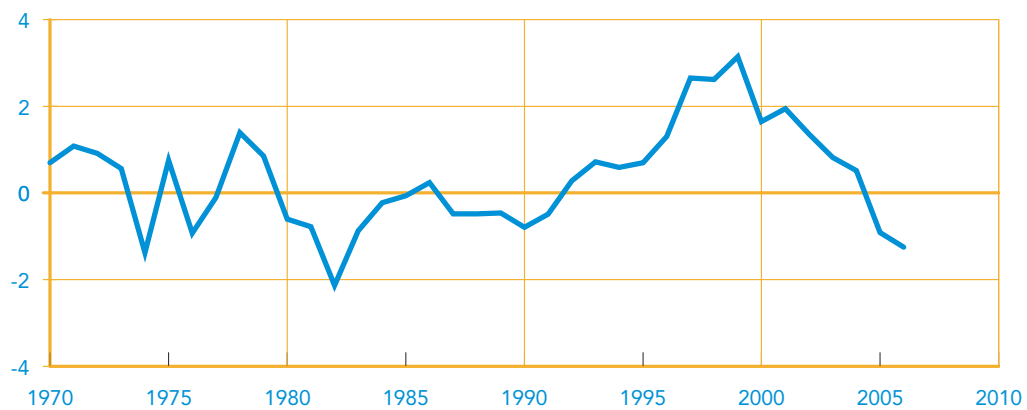
© Coe-Rexecode

Le dynamisme de la consommation des ménages en produits manufacturés persiste depuis la fin des années 1990. Toutefois, l'accroissement de la consommation se reporte beaucoup sur les importations de biens de consommation en provenance de l'étranger et beaucoup moins sur les producteurs installés en France. La majeure partie de l'accroissement des dépenses de consommation a été comblée par un recours accru aux importations, notamment aux importations en provenance d'Asie du Sud-Est mais aussi d'Europe. Depuis 2000, l'indice de la production industrielle des biens de consommation

a progressé de 8 %, la consommation des ménages en produits de consommation manufacturés a progressé de 23 % et les importations de biens de consommation industriels de 68 %. Ces évolutions confirment que la relance du pouvoir d'achat interne aurait surtout pour effet de relancer les importations. Pour retrouver des marges de manoeuvre, il est doublement crucial de regagner en compétitivité. La compétitivité permet d'accompagner la demande mondiale qui est actuellement forte, et elle permet de répondre à la demande intérieure avec nos propres produits.

La dégradation de nos parts de marché se traduit par un fort recul du solde extérieur

France : solde de la balance des paiements courants, en % du PIB



Source : Balance des paiements - Banque de France

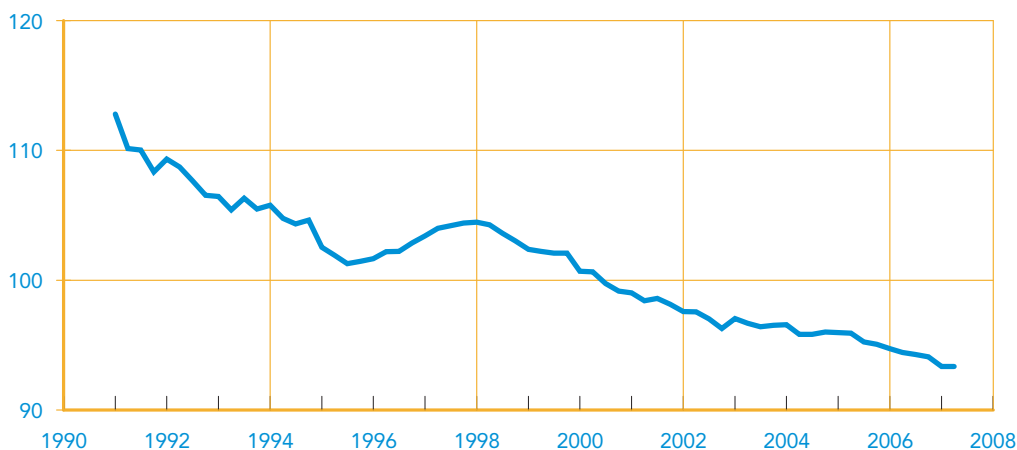
© Coe-Rexecode

En sept ans, l'excédent de la balance des paiements courants s'est transformé en un déficit. L'excédent représentait 2,9 % du PIB en 1999. Le déficit de 2006 s'élevait à 1,3 % du PIB. Il est déjà de 1 % du PIB pour le seul deuxième trimestre 2007. L'ampleur de ce recul est sans précédent dans le passé. Une forte dégradation de la compétitivité avait déjà eu lieu au début des années 1980, aboutissant à trois dévaluations successives pour limiter nos écarts de prix avec nos concurrents sur le marché mondial. Cependant, même à cette époque, l'ampleur du mouvement de dégradation du solde de nos

paiements courants était restée inférieure à ce que l'on observe actuellement. La création de l'euro pose la question des effets du déficit extérieur sur l'économie. Jusqu'à la création de l'euro, le déficit extérieur entraînait une dévaluation de la monnaie qui remettait les prix « en ligne » (mais avait d'autres inconvénients). Depuis l'euro, une perte de compétitivité entraîne une perte d'activité qui ne peut-être plus enrayée par un recalage monétaire. Seules des réformes internes pour retrouver une meilleure compétitivité permettraient d'éviter une baisse relative de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Les producteurs industriels français sont contraints de baisser leurs prix pour éviter des pertes de parts de marché plus importantes

Prix des exportations françaises/prix des exportations de la zone euro
(indice base 100 en 2000)



Sources : INSEE, Eurostat, calculs Coe-Rexecode

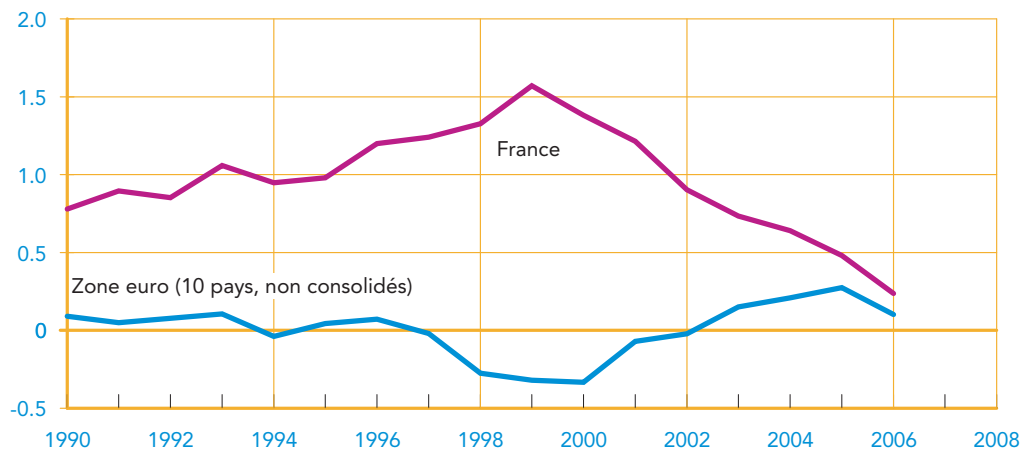
© Coe-Rexecode

Nos prix à l'exportation baissent. On pourrait s'en féliciter en considérant que cette baisse des prix permet d'augmenter notre compétitivité sur le marché mondial. Ce n'est malheureusement pas le cas et il faut éviter les analyses trompeuses. Les évolutions relatives des prix à l'exportation de l'ensemble des biens et services sont souvent considérées comme une approximation des tendances de la compétitivité-prix d'une économie, le pays qui baisse plus ses prix étant censé gagner en compétitivité. Depuis 1998, le prix relatif des exportations françaises par rapport aux exportations de la zone euro diminue. Notre compétitivité-prix se serait

donc améliorée par rapport à l'ensemble de la zone euro. La réalité économique est l'inverse. C'est parce que notre compétitivité recule que nos producteurs sont contraints de baisser leur prix plus que les autres pour un résultat médiocre en termes de parts de marché. C'est sur la période récente que les exportateurs français ont réalisé les efforts de prix les plus importants par rapport à leurs partenaires européens afin de sauvegarder autant que possible leur volume d'exportations. Le prix relatif a diminué de 1,6 % l'an en moyenne sur cette période. Cette situation subie et non voulue a des conséquences défavorables pour le pouvoir d'achat.

Les pertes de parts de marché concernent aussi les services. Notre traditionnel excédent des échanges de services a pratiquement disparu

Solde de la balance des services en % du PIB



Sources : Eurostat, Balance des paiements - Banque de France

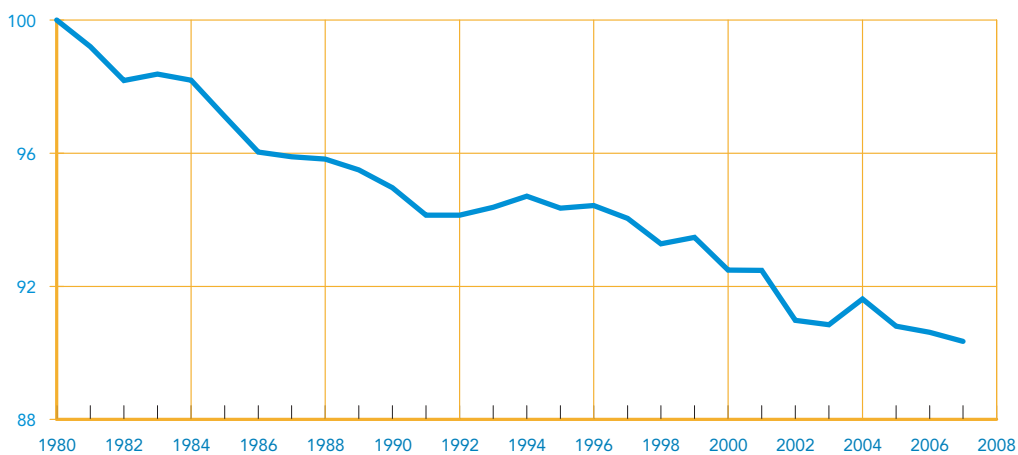
© Coe-Rexecode

Le recul des parts de marché à l'exportation de la France n'est pas limité à l'industrie. On constate aussi dans le cas des secteurs de services. Le solde de la balance des services de la France recule de manière régulière depuis plusieurs années. En 2000, le solde de la balance des services était excédentaire à hauteur de 1,4 % du PIB. Le solde n'était plus que de 0,2 % en 2006. Sur la même période, le solde de la balance des services de la zone euro est très faible mais s'est légèrement amélioré, le solde de la zone euro hors France s'améliorant plus nettement. Les échanges internationaux de ser-

vices ne représentent encore qu'une portion marginale de l'ensemble des échanges extérieurs. Les exportations de services (y compris les recettes liées aux voyages effectués par des non-résidents sur le territoire français) ressortent à un montant équivalent à 5,1 % du PIB en 2006 alors que le poids des exportations de marchandises dans le PIB est de 21,8 %. Cependant, la disparition de l'excédent des services est un facteur d'autant plus défavorable à la croissance française que la tendance au développement des activités de services est élevée.

Le nombre total d'heures travaillées en France dans l'année rapporté au nombre d'heures travaillées dans la zone euro diminue

Nombre d'heures travaillées en France rapporté au nombre d'heures travaillées dans la zone euro (indice base 100 en 1980)



Sources : Comptes trimestriels, EU-Klems, calculs Coe-Rexecode

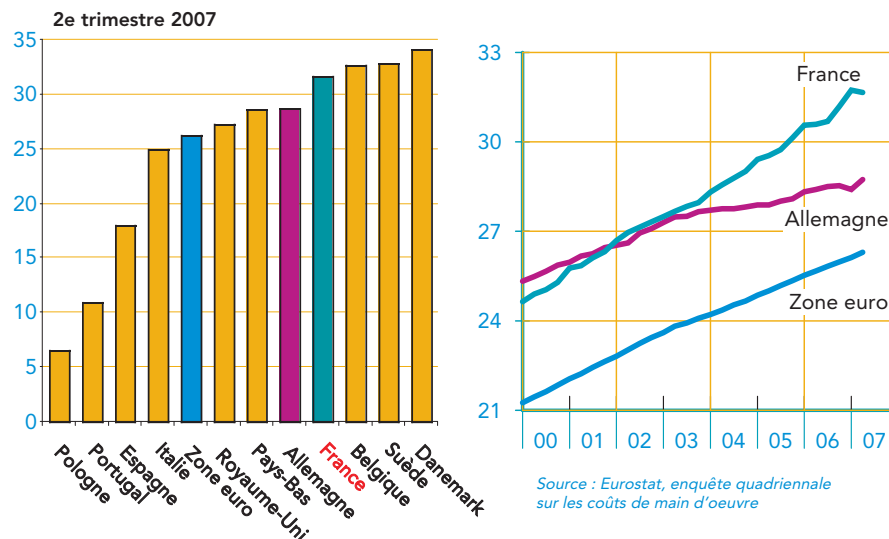
© Coe-Rexecode

Sur la période 1980-2007, en France, le volume d'heures travaillées dans l'ensemble de l'économie a reculé de 3,4 % alors que le volume d'heures travaillées dans la zone euro a augmenté de 6,9 %. Le nombre d'heures travaillées en France par rapport au nombre d'heures travaillées dans la zone euro a donc baissé de 10 %. Plus précisément, en France, sur la période 2000-2007, la progression de l'emploi a été de 0,7 % l'an en moyenne. Elle a été plus rapide que lors des deux précédentes décennies où l'emploi ne progressait que de 0,3 % l'an en moyenne dans les années 1980 et de 0,6 % l'an en moyenne dans les années 1990. Toutefois, le dynamisme

de l'emploi n'a pas été suffisant pour compenser, relativement à la zone euro la baisse de la durée du travail de 0,4 % l'an en moyenne sur la période 2000-2007. Dans la zone euro, l'emploi a progressé au rythme de 0,9 % l'an en moyenne et la durée du travail n'a baissé que de 0,3 % l'an de 2000 à 2007. Finalement, la part du volume d'heures travaillées en France dans le nombre d'heures travaillées dans la zone euro a baissé de 2 points entre 2000 et 2007. Cette baisse relative de la quantité de travail a contribué à un affaiblissement de la croissance et des parts de marché.

Les coûts horaires de la main d'œuvre sont plus élevés et progressent plus vite en France que dans la zone euro

Coût horaire de la main d'oeuvre en euro dans l'Union européenne
Ensemble de l'économie hors services non marchands



En 2007, le coût (chargé) d'une heure de travail dans l'ensemble de l'économie est de 31,7 euros en France. Il est de 26,3 euros dans l'ensemble de la zone euro. Parmi les pays membres de l'Union monétaire, seule la Belgique a des coûts salariaux horaires supérieurs à ceux observés en France. L'écart avec l'Allemagne est de près de 10 % en défaveur de la France. Si l'on restreint la comparaison au seul champ de l'industrie manufacturière, le coût horaire du travail en France dépasse de 16 % celui de la zone euro. Il est quasiment à parité avec celui de l'Allemagne. En l'espace de sept ans, l'avantage de compétitivité que conférait à la France des coûts horaires dans l'industrie inférieurs de 10 % à ceux observés en

Allemagne (soit la situation de 2000) a ainsi disparu. Entre la fin de l'année 1999 et le deuxième trimestre 2007, le coût salarial horaire (chargé) dans l'ensemble de l'économie a progressé de 30 % en France contre 25 % dans l'ensemble de la zone euro et 15 % en Allemagne. Ces hausses de coût horaire n'ont pas été compensées à due proportion par des gains de productivité horaire : pour un indice basé à 100 en 1999, l'indice de productivité horaire en France dans l'ensemble de l'économie ressort à l'indice 114,6 en 2007, à l'indice 114,1 en Allemagne et à l'indice 110,7 en zone euro. Cette évolution pénalisante de la compétitivité à l'exportation de l'économie s'explique assez largement par les revalorisations du SMIC opérées de 2002 à 2005.

4^{es} Rencontres de la Croissance

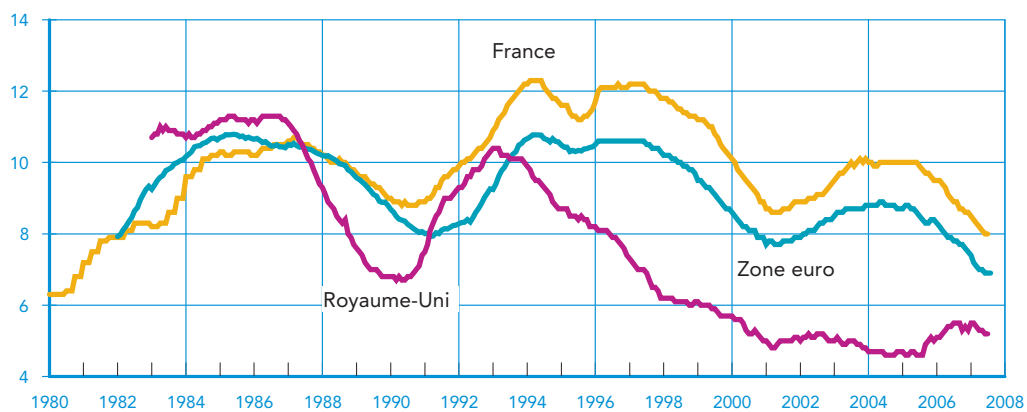
3

Travail

- Le taux de chômage français est plus élevé que le taux de chômage moyen de la zone euro d'environ un point
- Après une longue période de baisse, le taux d'emploi augmente dans l'Union européenne
- La France a décroché dans les années récentes
- Lorsque la croissance accélère, les entreprises industrielles rencontrent rapidement des difficultés de recrutement
- Les tensions sur le marché du travail concernent aussi le bâtiment et les services
- La durée hebdomadaire du travail des salariés à temps plein en France est la plus basse parmi les principaux partenaires européens
- L'économie a besoin d'une mobilité suffisante du travail et des emplois
- La France a développé une réglementation complexe dans l'espoir de « protéger les emplois »
- Les effets sur le niveau d'emploi global de la législation visant à protéger les emplois ne sont pas ceux escomptés
- Les charges sur le travail diminuent l'emploi et le pouvoir d'achat disponible
- Les pays qui ont un taux de charges sociales plus faible sur le salaire ont aussi un taux de chômage plus bas

Le taux de chômage français est plus élevé que le taux de chômage moyen de la zone euro d'environ un point

Taux de chômage au sens du BIT en France, dans la zone euro et au Royaume-Uni, en % de la population active



Sources : INSEE, Eurostat

© Coe-Rexecode

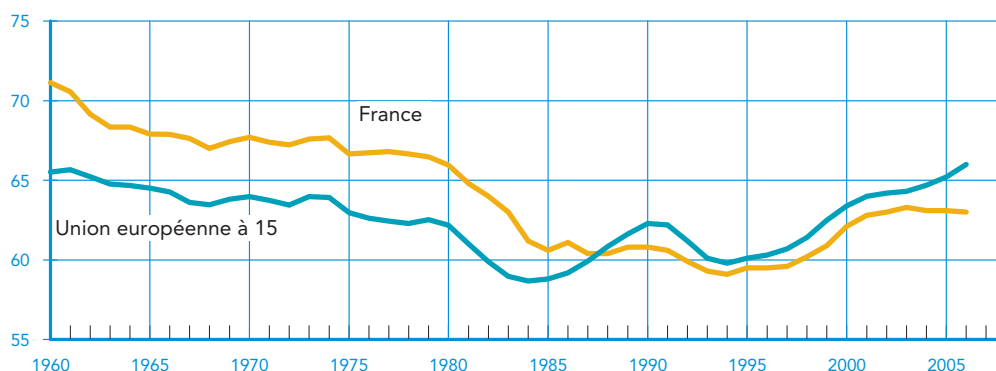
Depuis vingt ans, la France a toujours eu un taux de chômage supérieur à celui de la zone euro. L'écart s'est situé en moyenne à 1 point de population active, soit environ 250 000 personnes. Les multiples tentatives de la politique de l'emploi pour résorber le chômage depuis vingt ans, y compris les plus extrêmes comme les pré-retraites massives ou les 35 heures, n'ont pas entamé notre écart par rapport à la moyenne de la zone euro. Les fluctuations du taux de chômage dépendent pour l'essentiel de la conjoncture et des mécanismes structurels du marché du travail qui fixent la tendance.

Depuis près de deux ans, avec la reprise de l'activité en Europe, le taux de chômage baisse en France comme dans la zone euro, mais l'écart subsiste entre la France et la moyenne de la zone euro. La comparaison avec le Royaume-Uni montre que d'une situation comparable à celle de la France au début des années 90, le taux de chômage du Royaume-Uni a fortement divergé vers le bas par rapport au taux français. Il est aujourd'hui à un niveau inférieur de plus de trois points au taux de chômage français.



Après une longue période de baisse, le taux d'emploi augmente dans l'Union européenne. La France a décroché dans les années récentes

Taux d'emploi France et Union européenne à 15



Source : Commission européenne et Eurostat
Le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans
qui sont employées à la population totale du même âge

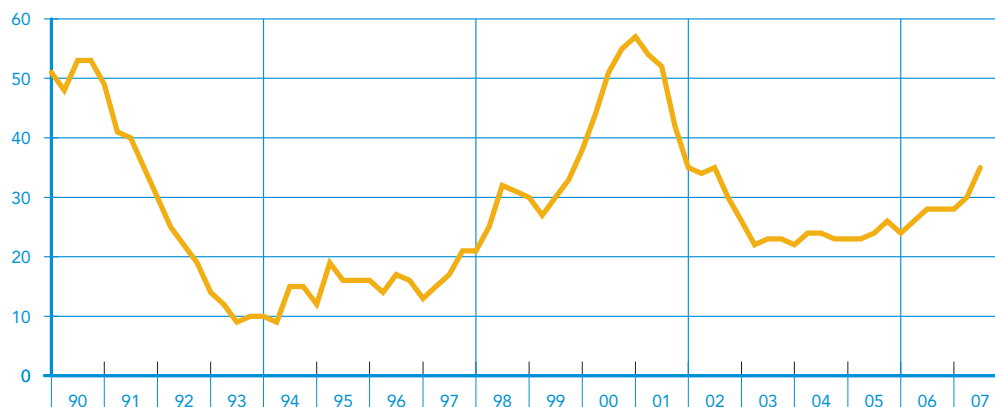
© Coe-Rexecode

Dans l'Union européenne à 15 le taux d'emploi s'établissait en 2006 à 65,9 % contre 63 % en France. Rappelons qu'en mars 2000, le Conseil européen de Lisbonne avait assigné un objectif de taux d'emploi de 70 % à l'horizon 2010. Le taux d'emploi moyen dans l'UE à 15 progresse de manière régulière depuis 1995. La France suivait le mouvement avec retard. Depuis 2003, le taux d'emploi en France diverge de la tendance européenne. On sait que le taux d'emploi rapporte l'emploi à la totalité de la population âgée de 15 à 64 ans. Un taux d'emploi faible peut s'expliquer par une faible population active (taux d'activité bas) dans la population en

âge de travailler (c'est le cas par exemple si les jeunes entrent tard sur le marché du travail ou les seniors en sortent tôt) ou par un taux de chômage élevé parmi les actifs. Le faible niveau du taux d'emploi français s'explique par les deux raisons. En 2006, en France, la part de la population active dans le total de la population âgée de 15 à 64 ans s'élevait à 69,4 % contre 71,6 % en moyenne dans l'Union européenne à 15 pays. D'autre part le taux de chômage français était d'environ 2 points plus élevé que le taux de l'Union à quinze en 2006 (9,5 % contre 7,4 % d'après les données harmonisées d'Eurostat).

Lorsque la croissance accélère, les entreprises industrielles rencontrent rapidement des difficultés de recrutement

Proportion de chefs d'entreprises déclarant rencontrer des difficultés de recrutement dans l'industrie manufacturière, en %



Source : INSEE, enquête trimestrielle dans l'industrie

© Coe-Rexecode

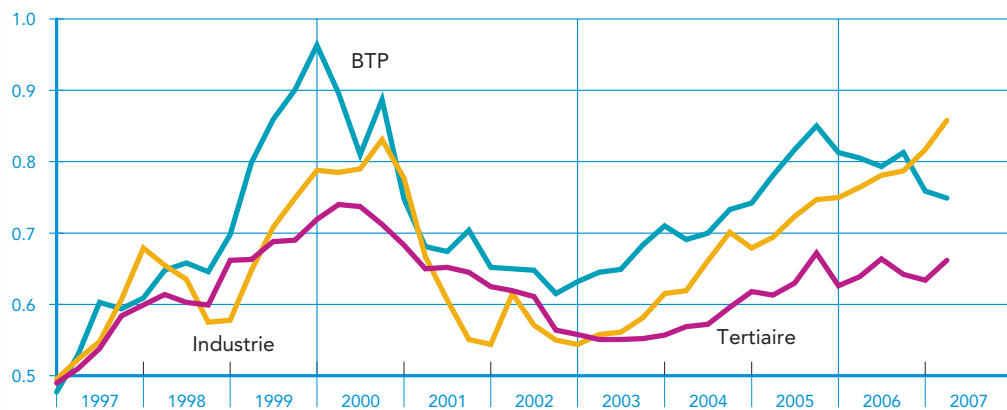
L'INSEE calcule un indicateur des difficultés de recrutement (réponse des chefs d'entreprises à la question « éprouvez-vous des difficultés de recrutement »). On constate des difficultés de recrutement dès que la conjoncture accélère (comme ce fut le cas en 1990 et 2000), difficultés qui brident la croissance. La situation actuelle est encore éloignée de celles de 1990 et de 2000, mais des signes de difficultés apparaissent. Les causes de ces difficultés sont l'inadaptation des formations professionnelles aux besoins des entreprises, mais aussi une faible attractivité des postes proposés. Des « trappes à inactivité » sont aussi créées par les dispositifs

qui rendent le travail moins incitatif. Ainsi, l'entrée dans l'emploi peut entraîner une hausse des dépenses (pour la garde des enfants par exemple) ou une suppression du droit à certaines allocations (en cas de perte du statut de RMIste). La prime pour l'emploi apportait une réponse sous forme de complément de rémunération en cas de reprise d'activité. L'efficacité du dispositif a été controversée, en particulier du fait qu'il touche un trop grand nombre d'actifs, ce qui diminue l'incitation par actif. Le RSA, Revenu de Solidarité Active (en cours d'expérimentation), vise à garantir un niveau de rémunération plus incitatif lors de la reprise d'un travail.



Les tensions sur le marché du travail concernent aussi le bâtiment et les services

Ratio offre/demande d'emplois enregistrées par famille professionnelle



Source : DARES

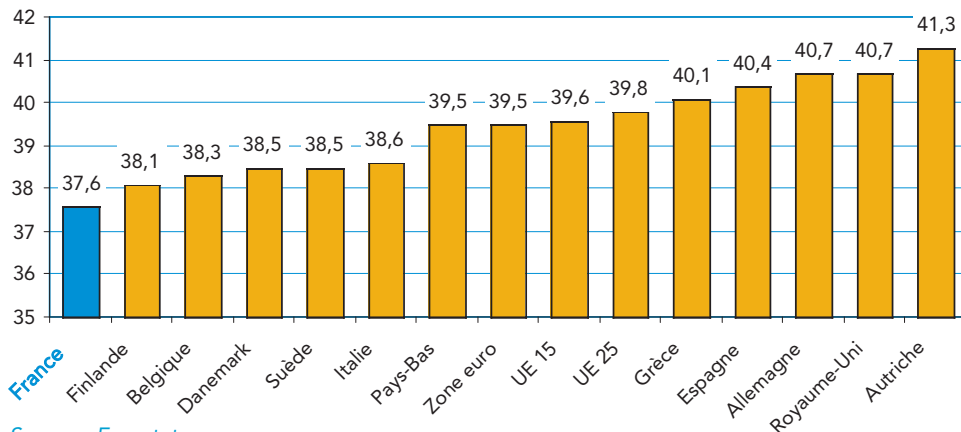
© Coe-Rexecode

Un indicateur classique (mais discutable) de tension sur un segment du marché du travail est le ratio entre les offres et les demandes d'emploi enregistrées à l'ANPE dans chaque famille professionnelle. Une augmentation du ratio entre les offres et les demandes enregistrées est généralement interprétée comme une hausse des difficultés à recruter. Mais l'interprétation de l'indicateur suppose de rendre compte à la fois des mouvements du numérateur (les offres) et du dénominateur (la demande). Depuis 2003, avec la reprise de l'activité économique, les tensions sont en augmentation. Mais à la différence de la fin des années 90, les tensions augmentent

alors que la période actuelle n'est pas caractérisée par une croissance très forte. Dans l'industrie, la croissance rapide des offres d'emploi enregistrées depuis 2003 couplée à une baisse des demandes d'emploi enregistrées est la principale explication de la hausse des tensions. L'indicateur de l'industrie est même passé devant le BTP depuis 2007. Dans le BTP, la baisse des tensions depuis fin 2005 s'explique par une croissance plus forte de la demande d'emploi que des offres. Enfin, dans le tertiaire, les demandes d'emploi sont stables depuis le début des années 2000, la hausse de l'indicateur est due à l'augmentation des offres.

La durée hebdomadaire du travail des salariés à temps plein en France est la plus basse parmi les principaux partenaires européens

Durée hebdomadaire effective du travail des salariés à temps plein, 2006



Source : Eurostat

La durée hebdomadaire effective du travail résulte d'un calcul qui tient compte de tous les éléments de variation du temps de travail (les heures supplémentaires, les absences, les congés).

En 2006, la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à temps complet était de 37,6 heures en France en moyenne. Cette durée était de 39,6 heures en moyenne dans l'Union européenne à 15 et de 40,7 heures en Allemagne comme au Royaume-Uni, 40,4 heures en Espagne, 39,5 heures aux Pays-Bas et 38,6 heures en Italie. Par rapport à un travailleur moyen à plein temps de l'UE à 15, un salarié français travaille 5 % de moins. Par rapport à un allemand ou à un anglais, le chiffre est de 8 %. En 1996, cette même durée hebdomadaire du travail à temps plein était de 40,6 heures en France. La baisse de la durée légale du travail instituée à la fin des années 1990 a entraîné une

forte réduction de la durée effective du travail. Le nouveau régime des heures supplémentaires applicable depuis octobre 2007 vise à inciter le recours aux heures supplémentaires, notamment dans les secteurs qui butent sur des difficultés de recrutement. S'il s'avère efficace, il devrait favoriser la hausse de la durée effective du travail des salariés à temps plein.

Le niveau de richesse d'un pays résulte du produit de la quantité de travail fournie par la productivité de ce travail. La conséquence économique d'une quantité de travail fournie en moyenne faible est évidemment pénalisante pour le niveau de vie de la population.



L'économie a besoin d'une mobilité suffisante du travail et des emplois

Mouvements de main d'oeuvre par secteur d'activité en 2005 dans les entreprises de plus de 10 salariés

Secteur d'activité	Taux de rotation* de la main- d'œuvre	Taux de licenciement	Taux de sortie pour fin de CDD	Taux de démission
Industrie	19,3	2,8	8,7	3,1
Construction	22,2	3,0	5,7	7,5
Services	52,9	3,3	31,9	8,1
Ensemble	41,2	3,1	23,4	6,6

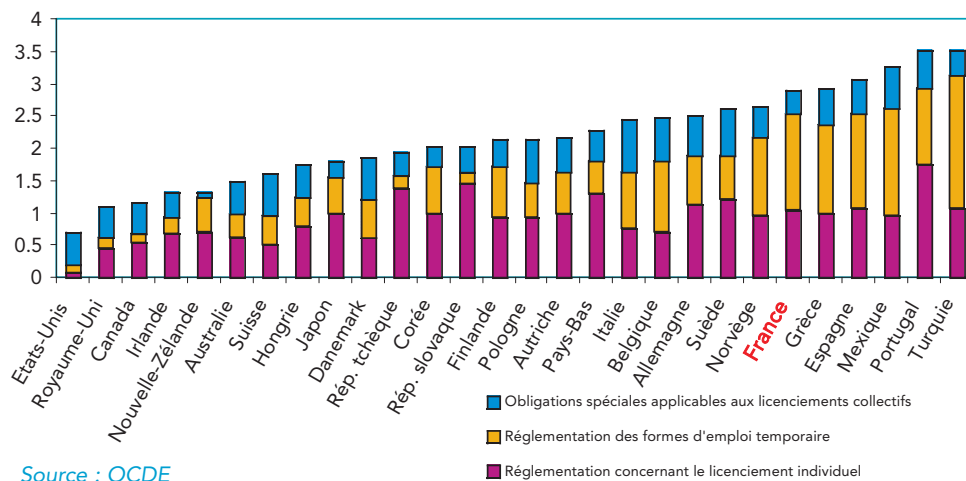
Source : DARES, DMMO/EMMO
* Moyenne entre taux d'entrée et taux de sortie
Champ : Etablissements du secteur privé employant 10 personnes ou plus

La mobilité du marché du travail est mesurée par le taux de rotation des effectifs. Ce taux est la moyenne entre un taux d'entrée et taux de sortie (égal respectivement au nombre de contrats d'embauche signés ou interrompus, dans l'année rapporté aux effectifs totaux en début d'année). En France, en 2005, sur 100 salariés présents dans un établissement industriel ou commercial en début d'année, 41,4 ont conclu un contrat de travail et 40 ont vu leur contrat s'interrompre (23,4 pour fin de CDD, 3,1 pour cause de licenciement, 6,6 en raison d'une démission, le reste correspondant à des transferts entre établissements d'une même entreprise, des départs

en retraite et des fins de période d'essai). En 2005, environ 40 % des effectifs ont donc quitté ou pris leur poste. Rapporté au nombre des salariés du secteur concurrentiel au sens de la DARES (17,9 millions), ce flux représente environ 7 millions d'embauches et de sorties sur un an, soit 30 000 par jour. Le taux de rotation (moyenne entre taux d'entrée et taux de sortie) est beaucoup plus élevé dans le secteur tertiaire (52,9 %) que dans la construction (22,2 %) et dans l'industrie (19,3 %). A titre d'exemple, le taux atteint 110,2 % dans les services aux particuliers et 11,4 % dans le secteur de l'industrie automobile.

La France a développé une réglementation complexe dans l'espoir de « protéger les emplois »

Indice synthétique global de législation sur la protection de l'emploi et ses trois composantes en 2003



Source : OCDE

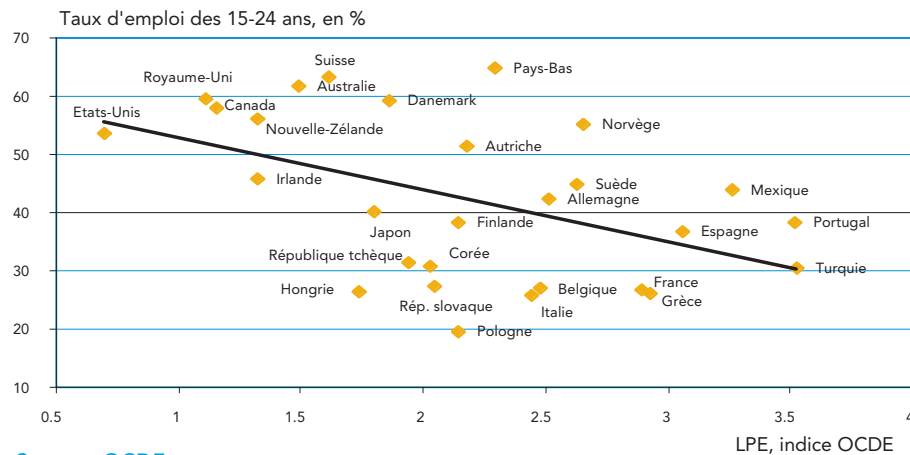
L'OCDE calcule un indicateur synthétique du niveau de la rigueur de la réglementation visant à protéger l'emploi. L'indicateur est la synthèse de trois indices : 1) un indice de la protection des travailleurs « réguliers » ou « permanents » contre le licenciement individuel (qui tient compte des contraintes législatives relatives au licenciement, de la définition du licenciement « justifié », des procédures de licenciement, des dispositions relatives au préavis et aux indemnités de licenciement), 2) les procédures particulières concernant les licenciements collectifs (délais et procédures supplémentaires s'ajoutant au licenciement individuel), 3) la réglemen-

tation du travail « temporaire », c'est-à-dire relative aux contrats à durée déterminée et au recours aux agences d'intérim (restrictions imposées aux entreprises sur les motifs pour lesquels le recours au travail temporaire est autorisé). Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Canada sont les pays les moins réglementés. A l'inverse les pays d'Europe du Sud et la France ont une réglementation plus stricte. En France, ce ne sont pas les dispositions relatives aux contrats réguliers qui sont les plus contraignantes, c'est la réglementation applicable à l'emploi temporaire.



Les effets sur le niveau d'emploi global de la législation visant à protéger les emplois ne sont pas ceux escomptés

Législation pour la protection de l'emploi et taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) en %, 2003



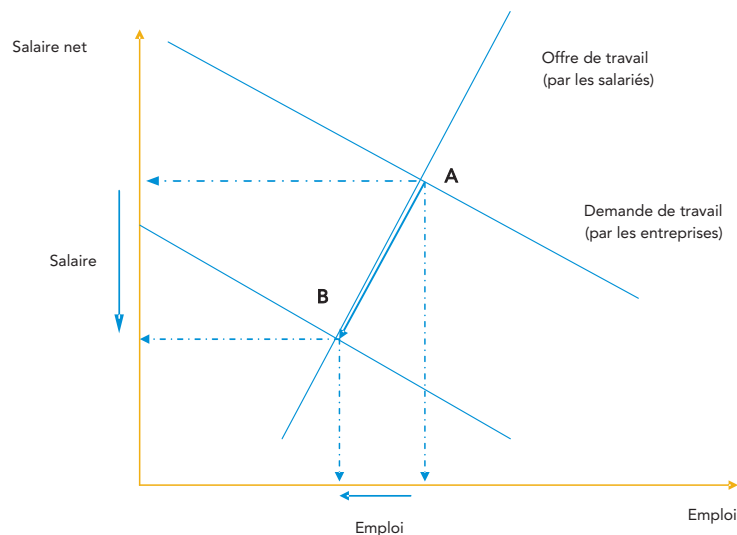
Source : OCDE

La législation qui vise à protéger l'emploi a des effets ambigus. Elle réduit à la fois le taux d'entrée et le taux de sortie du chômage. Les coûts de licenciement limitent les licenciements en période de ralentissement économique mais l'anticipation de ces coûts par les entreprises freine les décisions d'embauche. La législation affecte plus particulièrement le taux d'emploi de certaines catégories de la population. Pour les jeunes, nouveaux entrants sur le marché du travail, une législation protectrice de l'emploi trop stricte est défavorable à l'embauche et donc à l'emploi. De même, pour les femmes, dont la présence sur le marché du travail connaît

des discontinuités, il existe une relation décroissante entre la législation protectrice de l'emploi et le niveau d'emploi total de l'économie. Ces observations suggèrent que si la législation de l'emploi vise à protéger les salariés, le risque est qu'elle devienne elle-même facteur de chômage. D'un point de vue économique, le coût effectif du travail est le total du salaire, des charges et des coûts de réglementation. Les contraintes réglementaires excessives, comme les charges assises sur le travail, limitent donc la demande de travail des entreprises. C'est l'une des causes du faible taux d'emploi des jeunes en France.

Les charges sur le travail diminuent l'emploi et le pouvoir d'achat disponible

Une représentation simple de l'équilibre du marché du travail



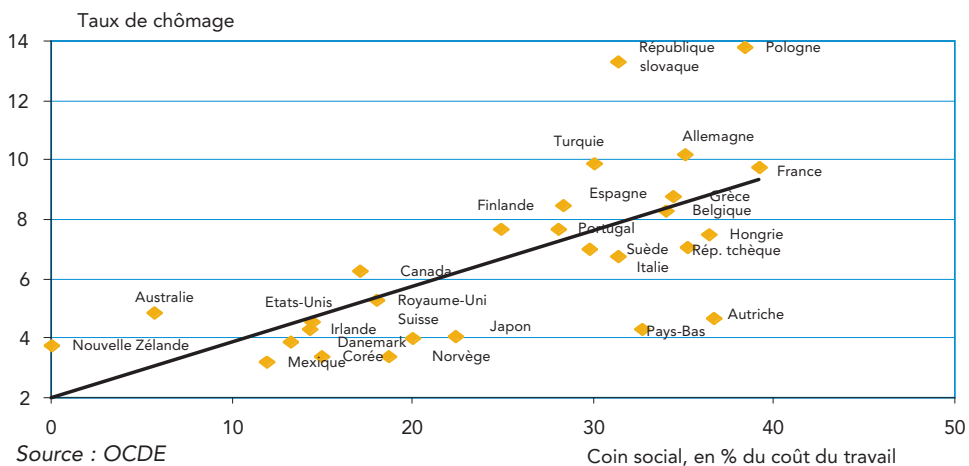
Le graphique représente de façon schématique l'équilibre du marché du travail. L'offre de travail par les salariés augmente avec le salaire net reçu, la demande de travail par les entreprises diminue lorsque le coût du travail augmente. S'il n'y a pas de cotisations sociales, l'équilibre est en A, point de rencontre entre l'offre de travail et la demande de travail. Les cotisations sociales créent un « coin social », c'est-à-dire un écart entre le coût du travail et le salaire net reçu. Cela implique un déplacement vers la gauche de la courbe de demande de travail des entreprises. Un nouvel équilibre s'établit en B à un

niveau d'emploi et un niveau de salaire net inférieurs. A titre de comparaison, le coin social (cotisations patronales et salariales) exprimé en pourcentage du coût du travail s'élevait en 2006 à 39 % en France, 35 % en Allemagne, 33 % aux Pays-Bas, 31 % en Italie, 28 % en Espagne, 18 % au Royaume-Uni et 14 % aux Etats-Unis (source OCDE). Ces différences de taux et par conséquent de distorsion entre le coût du travail et le salaire net reçu contribuent à des malentendus entre employeurs et salariés mais surtout pèsent sur le niveau de l'emploi et le niveau de la production.



Les pays qui ont un taux de charges sociales plus faible sur le salaire ont aussi un taux de chômage plus bas

Taux de chômage (en % de la population active) et coin social (en % du coût du travail) en 2006



Le schéma théorique de la page précédente explique pourquoi des charges élevées assises sur le salaire restreignent l'emploi et diminuent le salaire net. La question n'est pas seulement le risque de perte de compétitivité, c'est aussi, et peut-être surtout, la perturbation du marché du travail. L'observation des pays de l'OCDE confirme une relation plutôt croissante entre le « coin social » et le taux de chômage des pays. Un coin social moins élevé va effectivement avec un taux de chômage plus faible. Un graphi-

que de cette nature n'établit pas une corrélation de cause à effet. Cependant, la vérification du fait que les données observées sont approximativement rangées comme le suggère la théorie étaye plutôt l'existence d'une relation. Le schéma de l'équilibre du marché du travail (page précédente) montre pourquoi une baisse du taux de cotisations sociales assises sur le travail augmente l'emploi, diminue le chômage, et augmente le salaire net d'équilibre.

4^{es} Rencontres de la Croissance

4

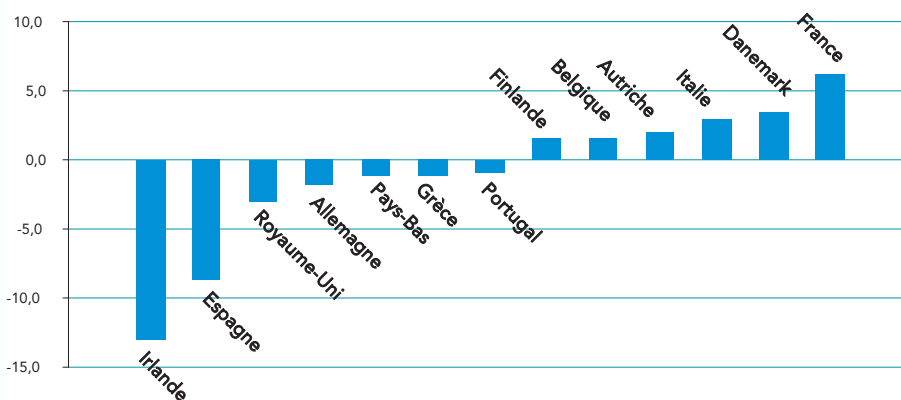
Dépenses publiques

- Un écart apparent des dépenses publiques de plus de 100 milliards d'euros par rapport à la moyenne de la zone euro
- Un écart de dépense qui est passé de 1 à 6 points de PIB entre 1978 et 2000 et se maintient depuis
- Alors que les situations des autres pays de la zone euro se rapprochent entre elles, la France s'écarte de la moyenne
- Le poids des retraites est plus élevé et augmente plus vite en France que dans la zone euro
- L'analyse des dépenses publiques par fonctions collectives permet de mieux comprendre où sont nos écarts avec les autres pays
- Toutes les fonctions collectives sont plus coûteuses en France
- Les dépenses publiques de santé sont les plus élevées d'Europe (8,6 % du PIB)
- Les dépenses publiques d'enseignement représentent 6,1% du PIB en France, 1,1 point de plus que la moyenne européenne
- Un niveau d'emploi public français bien plus élevé que la moyenne de la zone euro
- Une progression de l'emploi public plus rapide en France depuis 1995
- L'écart des coûts de personnel par fonction explique largement les écarts de coûts des fonctions collectives entre la France et la zone euro

Dépenses publiques

Un écart apparent des dépenses publiques de plus de 100 milliards d'euros par rapport à la moyenne de la zone euro

Ecarts des dépenses publiques par rapport à la moyenne de la zone euro en points de PIB (2006)



Source : OCDE, comptes nationaux

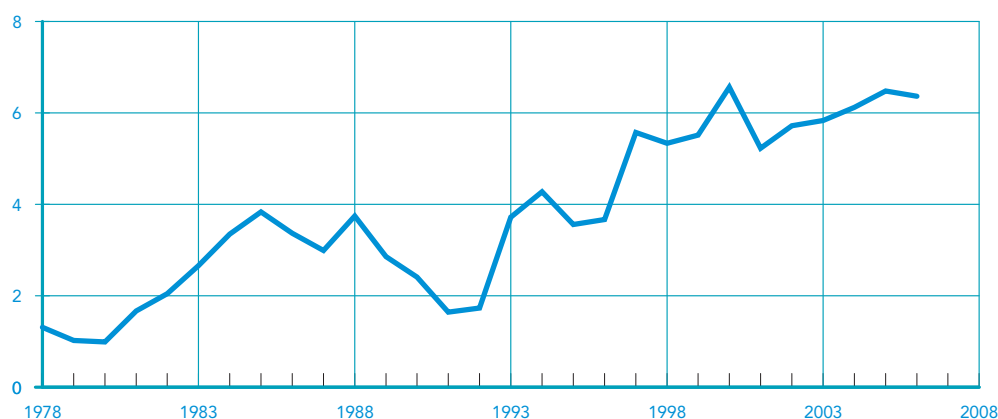
La part des dépenses publiques dans le PIB s'élève en France à 53,4 % (année 2006). Pour la zone euro, la moyenne est de 47,3 % du PIB. Par rapport à la moyenne de la zone euro, l'excédent de dépenses publiques de la France est de 6,1 points de PIB. Cet écart équivaut à un surcroît de dépenses publiques de l'ordre de 100 milliards d'euros pour la France. Les pays européens présentent des situations contrastées. D'un côté, la France, le nord de l'Europe et l'Italie ont des niveaux de dépenses publiques élevés. De l'autre, le poids des dépenses publiques est relativement faible en Irlande, en Espagne (moins de 40 % du PIB), mais aussi en

Allemagne et au Royaume-Uni (proche de 45 % du PIB). Comment des pays relativement proches peuvent-ils enregistrer de tels écarts ? Les écarts résultent-ils de choix différents concernant le mode de financement de certains biens collectifs ? Proviennent-ils du niveau de redistribution et de solidarité différents ? Ou bien encore de différences dans l'efficacité et le coût de production des biens collectifs ? Ce dossier a pour objet de tenter d'apprécier ces causes à partir d'une décomposition de l'écart de dépenses publiques entre les différentes fonctions collectives. Il apparaît un « excédent » systématique des coûts publics en France.



Un écart de dépense qui est passé de 1 à 6 points de PIB entre 1978 et 2000 et se maintient depuis

Ecart France-zone euro du niveau des dépenses publiques en % de PIB



Source : OCDE, comptes nationaux

© Coe-Rexecode

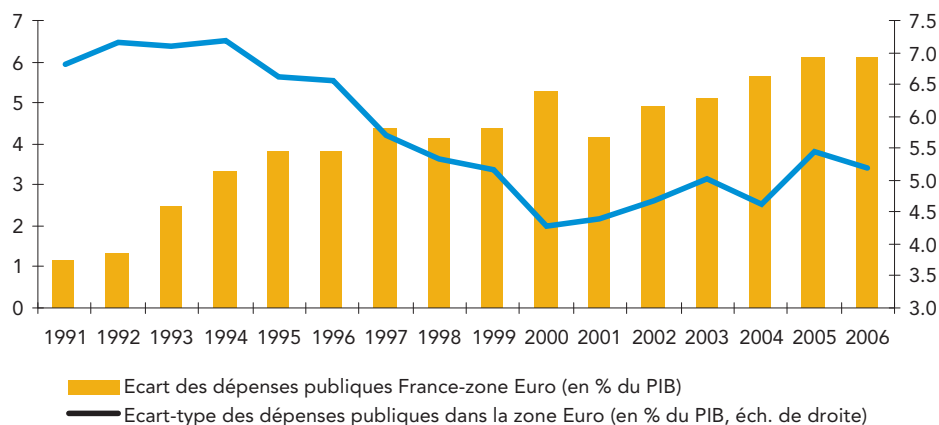
Depuis la fin des années 1970, la part des dépenses publiques dans le PIB est en France en permanence supérieure au niveau moyen de la zone euro. Dans la zone euro prise dans son ensemble, en moyenne, la part des dépenses publiques dans le PIB a augmenté de près de 9 points depuis 30 ans, cette augmentation traduisant surtout l'augmentation des dépenses de redistribution. L'« excédent » de la France en termes de dépenses publiques par rapport à la zone euro a augmenté rapidement de sorte que l'écart entre la France et la zone euro n'a cessé de croître sur l'ensemble de la période, passant de moins de 1 point en 1978 à plus de 6 points

en 2006. Cette augmentation de la part des dépenses publiques dans le PIB, bien au-delà de la tendance générale des autres pays, constitue une « exception française » sur laquelle il convient de s'interroger. C'est une des questions que nous cherchons à élucider dans ce dossier. Les causes sont multiples mais peuvent être ramenées pour l'essentiel à deux. Les dépenses de redistribution augmentent plus rapidement et les créations d'emplois publics ont été plus nombreuses dans tous les domaines. La redistribution et les coûts des services publics expliquent chacun à peu près la moitié de l'« excédent » français.

Dépenses publiques

Alors que les situations des autres pays de la zone euro se rapprochent entre elles, la France s'écarte de la moyenne

Les écarts de dépenses publiques France-zone euro



Source : OCDE, comptes nationaux

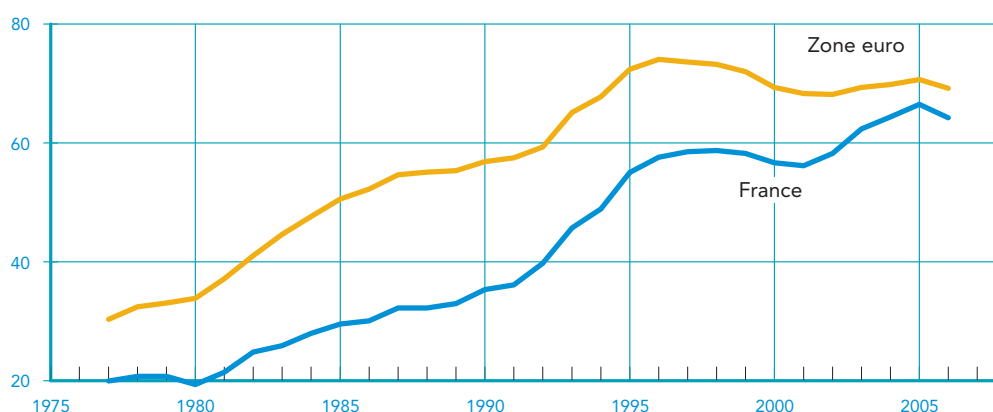
L'évolution des dépenses publiques totales au cours de la décennie 1996-2006 est marquée par deux tendances : 1) La première tendance est un ralentissement général du rythme d'augmentation de la part des dépenses publiques dans le PIB. Ce ralentissement résulte de la stabilisation –voire dans certains pays de la réduction– des dépenses publiques primaires conjuguée à une baisse des charges d'intérêt. Depuis 1996, la part des dépenses publiques dans le PIB a diminué de 10 points de PIB dans les pays du nord de l'Europe. Une baisse, plus modeste, a également été observée dans un grand nombre de pays de la zone euro. 2) La seconde ten-

dance est une diminution régulière de la dispersion du poids des dépenses publiques dans le PIB du fait d'une convergence des niveaux de dépenses publiques dans le PIB. En particulier, un groupe de pays se distingue (Belgique, Italie, Autriche, Finlande). Ils se situent au dessus du niveau moyen de dépenses publiques de la zone euro mais ont tous connu une baisse du niveau de leurs dépenses publiques supérieure à 2 points à une exception près qui est la France qui est restée à l'écart de ces deux mouvements. Le poids de la dépense publiques augmente, et l'écart avec la moyenne européenne (zone euro) se creuse.



Charges d'intérêt : la France au-dessous de la moyenne européenne, mais pour combien de temps ?

Dettes publiques brutes, en % du PIB (définition de Maastricht)



Source : Eurostat

© Coe-Rexecode

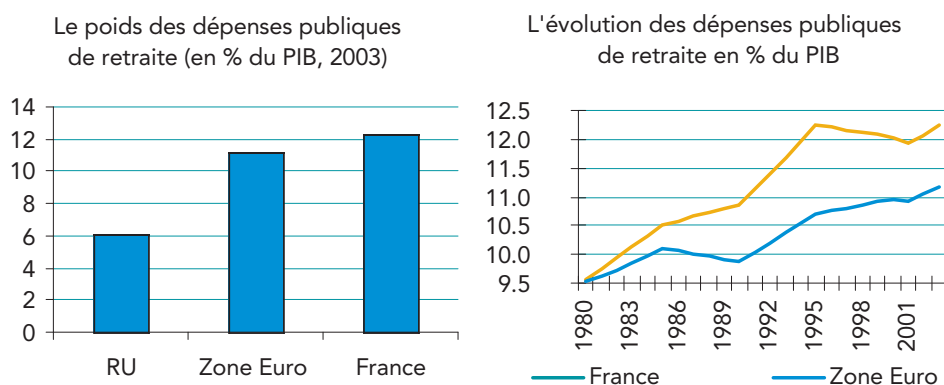
Les charges d'intérêt de l'ensemble des administrations publiques (Etat, collectivités locales et sécurité sociale) sont actuellement plus faibles en France que dans la zone euro du fait d'une dette publique (au sens de Maastricht) inférieure à la dette publique moyenne dans la zone euro. Pour la zone euro, le niveau moyen de la dette brute s'élève à 69 % du PIB contre 64 % pour la France. Cette situation tient largement au passé (forts besoins publics en Allemagne pour la réunification et déficits italiens considérables dans les années 90). L'évolution récente des finances publiques françaises menace de modifier la situation. Le défi-

cit public étant resté proche de 3 % du PIB alors qu'il a été réduit ailleurs, la dette publique augmente sensiblement en France. La progression moyenne de 4,9 % l'an entre 1996 et 2006 est plus rapide que la progression de la dette dans les autres pays de la zone euro en moyenne de 2,7 % par an). Si l'écart des déficits persistait, l'avantage de la France se réduirait rapidement et les charges d'intérêt de la France passeraient au-dessus de la moyenne européenne. Une remontée des taux d'intérêt pénaliserait l'ensemble des pays notamment ceux dont le déficit est le plus élevé.

Dépenses publiques

Le poids des retraites est plus important et augmente plus vite en France que dans la zone euro

Poids et évolution des dépenses publiques de retraite, en % du PIB



Source : OCDE, base SOCX

Les charges de retraites par répartition sont comptabilisées dans les dépenses publiques dans les comptes nationaux. Le financement public de l'ensemble des régimes de retraites (et des fonds de solidarité associés) représente près de 12 % du PIB en France, soit 1,1 point de plus que la moyenne des pays de la zone euro. Ni le niveau élevé de la France, ni son évolution ne résultent d'une situation démographique particulière par rapport aux autres pays. Au contraire, la part des personnes de plus de 60 ans dans la population totale est plus faible en France et augmente plutôt moins vite que dans la zone euro. C'est le niveau des pensions

et surtout l'âge moyen du départ à la retraite qui expliquent cette situation. Pour l'avenir, on sait que l'évolution démographique qui se traduit par une augmentation significative du taux de dépendance fait peser une menace sur l'équilibre financier des régimes de retraite. Pour en assurer un financement pérenne, les trois principaux leviers d'action sont le niveau des cotisations, le montant des pensions, et l'âge de départ en retraite (c'est-à-dire la durée de cotisation). Dans ces trois domaines la mise en perspective du système français par rapport aux systèmes dans d'autres pays européens montre que des marges de manœuvre existent.



L'analyse des dépenses publiques par fonctions collectives permet de mieux comprendre où sont nos écarts avec les autres pays

Comparaison du poids des dépenses publiques dans le PIB par fonction collective entre la France, la zone euro et le Royaume-Uni (% , année 2003)¹

	France	Zone euro	Royaume-Uni
Dépense publique totale	53,4	48,2	43,4
1- Charge de la dette	2,8	3,3	2,0
2 - Retraites	12,3	11,2	6,1
Dépense publique hors dette et retraites	38,3	33,7	35,3
3 - Défense et ordre public	3,2	3,1	5,1
4 - Services publics généraux	4,8	4,1	2,3
5 - Enseignement	6,1	5,1	5,8
6 - Santé	8,6	7,4	7,8
7 - Chômage	2,9	2,5	0,7
8 - Famille et logement	3,0	2,1	4,3
9 - Autres actions publiques	9,8	9,4	9,3

Source : Eurostat et OCDE (base SOCX), calculs Coe-Rexecode

¹ Les données de la base SOCX de l'OCDE ne sont pas disponibles après 2003.

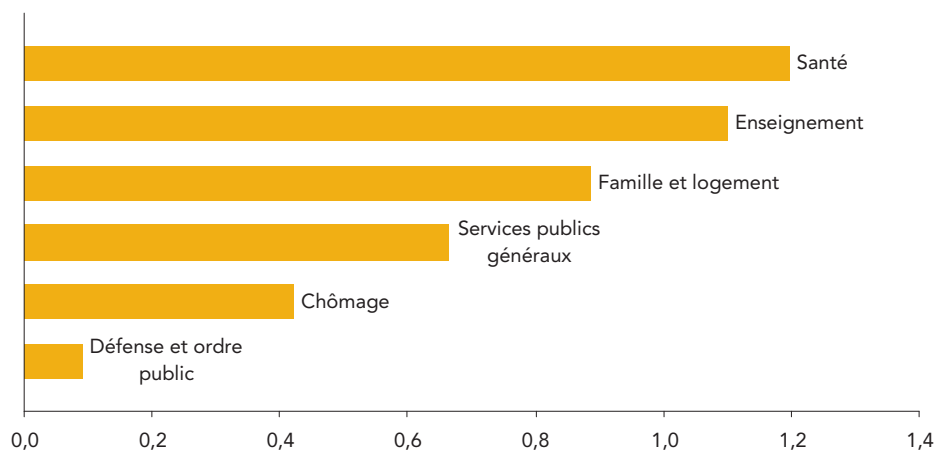
Nous avons comparé ici pour 2003 les poids de chacune des fonctions collectives dans le PIB entre la France et les autres pays de la zone euro pour mieux comprendre l'origine de l'écart total (6,1 points de PIB en 2006, 5,2 en 2003). En suivant la nomenclature commune à l'OCDE et à Eurostat, la dépense publique peut être décomposée en neuf groupes dont deux (les intérêts et les retraites) sont particuliers et les sept autres sont de véritables fonctions collectives. La fonction « défense et ordre public » comprend les dépenses des armées, la défense civile, les services de police, les tribunaux et l'administration pénitentiaire. Les « services publics généraux » sont les dépenses de fon-

ctionnement des pouvoirs publics. Les dépenses d'« éducation » regroupent le financement public des services fournis aux élèves et étudiants tels que l'enseignement, les bourses et les programmes pour adultes comme la formation professionnelle et le développement culturel. La « santé » comprend les remboursements médicaux et la fourniture gratuite de soins. Le poste « chômage » regroupe l'indemnisation du chômage et le financement des politiques actives d'aide au retour à l'emploi. Enfin, d'autres interventions diverses sont agrégées (la France ne se détache pas de manière sensible de la moyenne européenne).

Dépenses publiques

Toutes les fonctions collectives sont plus coûteuses en France

Ecart des dépenses publiques entre la France et la zone euro par fonction collective en points de PIB (2003)



Source : OCDE, base SOCX et comptes nationaux

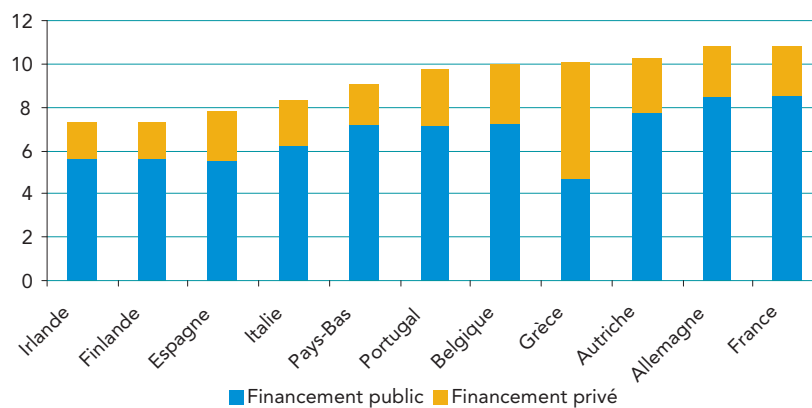
En mettant de côté les charges de la dette qui représentent le poids du passé, et les retraites dont la différence entre les systèmes nationaux perturbe la comparaison globale, nous avons constaté un écart très significatif entre la France et la zone euro. Le total des dépenses publiques hors intérêts et retraites de la France se situe à 38,3 % du PIB, à 33,7 % dans la zone euro et à 35,3 % pour le Royaume-Uni. L'écart entre la France et la zone euro ainsi corrigé était de 4,6 points de PIB en 2003 soit près de 80 milliards d'euros. Ce chiffre représente une meilleure approximation que les 100 milliards apparents de l'excès de dépenses publiques français

par rapport à la zone euro. Le diagramme ci-dessus montre que la véritable exception française ne porte pas sur une fonction particulière. Toutes les fonctions collectives sont plus coûteuses en France : les dépenses publiques de santé de 1,2 point de PIB, les prestations familiales de 0,9 point de PIB, les prestations de chômage de 0,4 point de PIB, le financement des services publics généraux de 0,7 point de PIB, enfin les dépenses d'éducation de 1,1 point de PIB par rapport à la zone euro. La question n'est pas de nous demander sur quelle fonction faire porter les économies mais de comprendre pourquoi toutes nos fonctions sont plus coûteuses.



Les dépenses publiques de santé sont les plus élevées d'Europe (8,6 % du PIB)

Les dépenses publiques de santé en % du PIB, année 2003



Source : OCDE, base Ecosanté

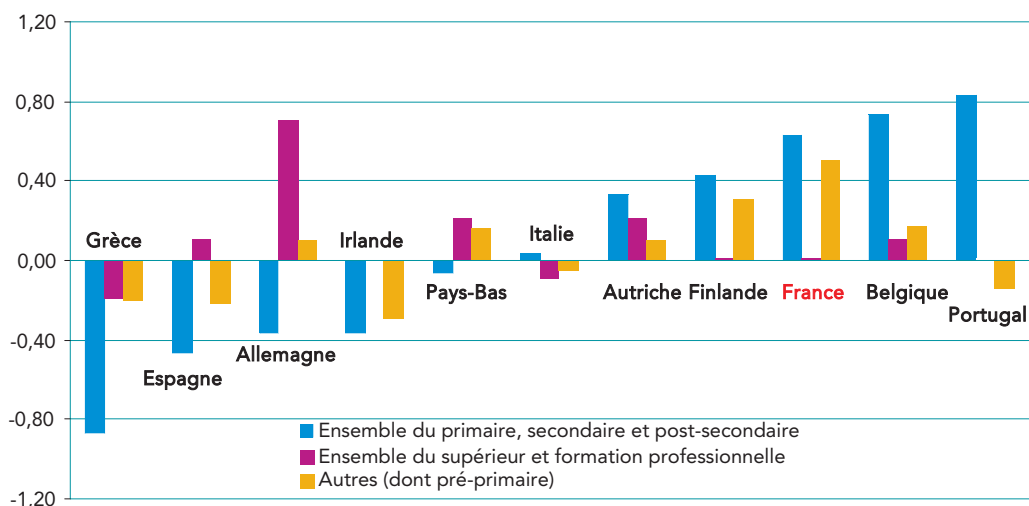
En 2003, la part des dépenses publiques de santé dans le PIB (remboursement des frais médicaux, fourniture de soins en nature, etc.) s'élevait à 8,6 % en France contre 7,4 % en moyenne dans la zone euro, soit un écart de 1,2 point PIB (22 milliards d'euros). Sur l'écart total de 5,2 points pour la dépense totale en 2003 (devenu 6,1 % en 2006), la santé en explique près du quart. Deux causes sont à l'origine de cet écart. D'une part, la part des dépenses prise en charge collectivement dans l'ensemble des dépenses de santé est plus élevée en France (80 % de la dépense totale de santé contre 76 % en moyenne dans la zone euro).

D'autre part, la décomposition des dépenses fait apparaître des différences quant à l'organisation du système de soins. Le secteur hospitalier concentre une partie relativement importante des dépenses de santé (4,6 % du PIB en France contre 3,4 % en moyenne dans l'OCDE). La consommation en biens médicaux représente près de 2,3 % du PIB en France contre 2 % en Allemagne (et moins de 1,4 % en Suède). Les coûts de gestion (en particulier le coût de gestion des administrations sociales) mobilisent une part de la dépense totale de santé plus élevée en France : 0,7 % du PIB contre moins de la moitié en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Dépenses publiques

Les dépenses publiques d'enseignement représentent 6,1% du PIB en France, 1,1 point de plus que la moyenne européenne

Ecart par rapport à la moyenne de la zone euro en points de PIB



Source : OCDE, *Regard sur l'éducation* (2006)

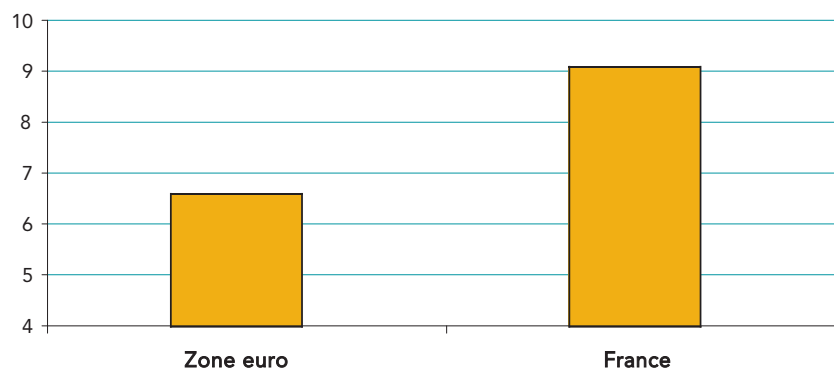
La part des dépenses d'éducation dans le PIB s'élève en France à 6,1 % contre 5 % en moyenne dans la zone euro. L'écart est de 1,1 point, soit 20 % de l'écart total des dépenses publiques. Plusieurs caractéristiques du système éducatif français expliquent l'essentiel de cet écart. 1) Le nombre d'agents publics concernés par la fonction éducation rapporté à la population totale est le plus élevé parmi les pays de la zone euro. On compte par exemple 21 agents pour 1000 habitants en France contre 13 en Allemagne. 2) Le coût des services auxiliaires (transport, restauration et logement) pris en

charge par les établissements représente une proportion des dépenses d'éducation largement plus élevée en France que dans la plupart des pays de la zone euro. 3) Le financement privé de l'éducation est inférieur en France. Ainsi, le poids relativement important des dépenses d'éducation pour les administrations publiques résulte moins d'un niveau d'effort particulier de la nation en faveur de l'éducation qu'un mode de production public qui concentre la majeure partie de la dépense globale pour l'éducation.



Un niveau d'emploi public français bien plus élevé que la moyenne de la zone euro

Part de l'emploi public dans la population totale en 2007 (en %)



Source : OCDE, Perspectives économiques (2007) et Eurostat, calcul Coe-Rexecode

Selon la définition retenue par l'OCDE, la France compte 5,7 millions d'emplois publics en 2007, soit 91 emplois publics pour mille habitants en France contre 66 en moyenne dans la zone euro, et 49 en Allemagne. En appliquant à la population française le taux d'administration moyen de la zone euro on trouve un excédent d'emplois publics en France qui atteint 1,5 millions d'emplois. Cet écart provient d'une part du périmètre d'intervention des administrations publiques qui est différent d'un pays à l'autre, et d'autre part aussi d'un nombre plus élevé d'emplois publics pour remplir des fonctions comparables. Concernant le secteur de l'enseigne-

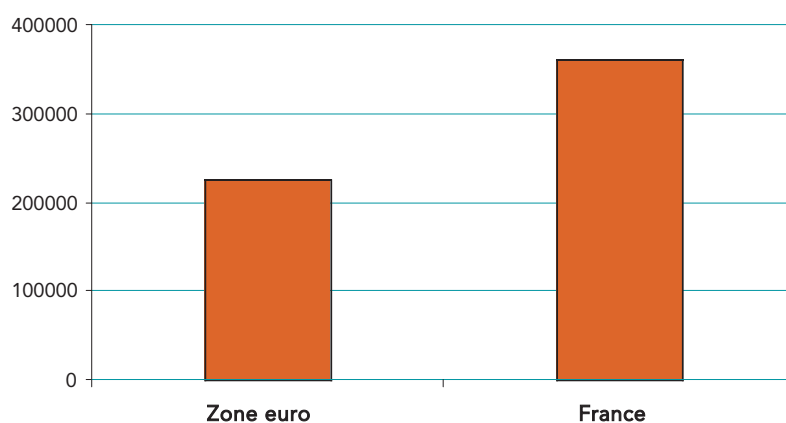
ment (tous niveaux confondus) on compte par exemple 13 emplois publics pour 1000 habitants en Allemagne en 2002, contre 21 en France.

Le niveau de l'emploi public en France se traduit par le poids particulièrement élevé des rémunérations des personnels dans les dépenses publiques. Il est de 13,3 % du PIB en France contre 10,6% en moyenne dans la zone euro, soit un écart de 2,7 points de PIB à mettre en perspective avec les 6,1 points de différence concernant le niveau des dépenses publiques (2006).

Dépenses publiques

Une progression de l'emploi public plus rapide en France

Variation des effectifs entre 1995 et 2007



Source : OCDE, *Perspectives économiques (2007)* et Eurostat, calcul Coe-Rexecode

Le niveau élevé de l'emploi public en France s'explique par des effectifs des administrations publiques historiquement plus nombreux que dans les pays européens et une progression du nombre d'emplois publics qui a été particulièrement forte en France durant la dernière décennie. Pour l'ensemble de la zone euro, la progression, à population équivalente à celle de la France s'élève à +226 000, soit un écart de 135 000 emplois publics entre 1995 et 2007.

Certains pays comme l'Espagne ou l'Irlande ont connu une progression plus soutenue de l'emploi public que la France. Ils conservent néanmoins un nombre d'emplois publics rapporté à la population qui est bien inférieur à celui de la France. Le niveau et la dérive de l'emploi public constituent les premières explications du poids élevé de la dépense publiques dans le PIB en France.



L'écart des coûts de personnel par fonction explique largement les écarts de coûts des fonctions collectives entre la France et la zone euro

Poids des frais de personnel public dans le PIB* (2005)

	France	Zone euro	Ecart
Total	13,3	10,6	2,7
1 - Défense et ordre public	2	2	0
2 - Services publics généraux	2,1	1,7	0,4
3 - Enseignement	4,3	3,4	0,9
4 - Santé	2,3	1,5	0,8
5 - Autres	2,6	2	0,6

* Y compris charges sociales et hors pensions.
Source : Comptes nationaux, CFAP (OCDE).

La part des rémunérations du personnel des administrations publiques dans le PIB s'élève à 13,3 % en France (année 2005) contre 10,6 % en moyenne dans la zone euro, soit un écart de 2,7 points. Cet écart représente plus de la moitié du surcroît de dépenses publiques de la France par rapport à la zone euro, écart qui était de 6,1 points au total et de 4,7 points de PIB hors charges d'intérêt et retraite (en 2006). L'excédent de coût provient pour l'essentiel des fonctions « enseignement » (+0,9 points de PIB) et « santé » (+0,8 points de PIB). Le coût de fonctionnement des administrations publiques et l'ensemble des fonctions autres que les pré-

cedentes représentent au total un écart de +1 point de PIB. A cet égard, la mise en perspective de la France et de l'Allemagne qui partagent un niveau de développement et des structures sociales relativement proches offre un étonnant contraste. Le poids des rémunérations publiques représente 7,5 % du PIB en Allemagne contre 13,3 % en France. Il est probable que des différences d'organisation expliquent une partie de cet écart. Au total, on retrouve sur l'emploi l'observation déjà formulée sur la dépense. L'écart ne tient pas à une fonction mais à toutes les fonctions collectives.

4^{es} Rencontres de la Croissance

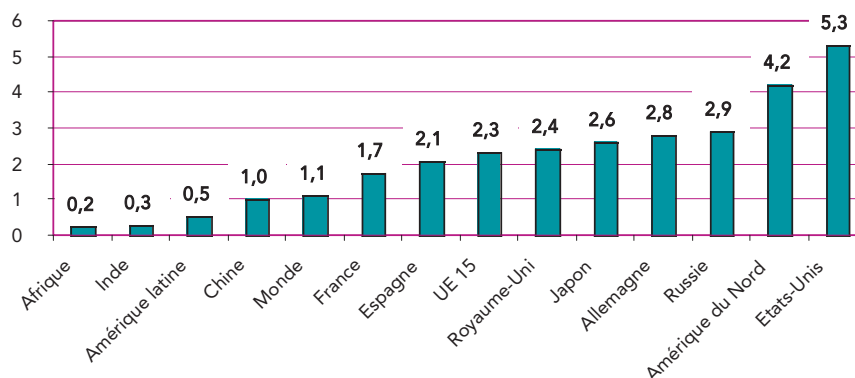
5

Effet de serre

- Les Français émettent peu de CO₂
- Le poids de la France dans les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie représente 1,5 % des émissions mondiales
- Les émissions de CO₂ ont augmenté de 28 % dans le monde entre 1990 et 2004, la contribution de la France a été de 2 pour mille

Les Français émettent peu de CO2

Emissions de CO2 liées à la combustion d'énergie, en tonnes de carbone par habitant



Source : AIE (Agence Internationale de l'Energie) et DGEMP (Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières) pour les émissions et INED (Institut National des Etudes Démographiques) pour la population

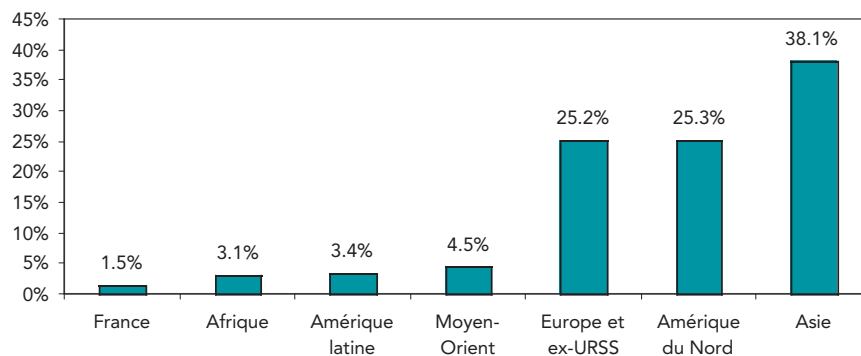
Les émissions de CO2 liées à la combustion d'énergie s'élèvent en moyenne dans le monde à 1,1 tonne par habitant. Dans les pays développés, le chiffre est de 5,3 aux Etats-Unis, 2,3 dans l'UE à 15. La France a un niveau d'émission particulièrement faible parmi les pays développés avec 1,7 tonne de CO2 par habitant. Une raison de la faiblesse des émissions de la France est la mise en œuvre du programme électronucléaire relatif à la production électrique dans les années 1980. Les émissions issues de la transformation d'énergie ont ainsi été divisées par deux entre 1980 et 1990 pour évoluer faiblement par la suite, malgré une

croissance proche de 2 % par an de la consommation d'électricité. En 2006, le parc électrique français était composé à 78,1 % de nucléaire, 10,4 % de thermique classique, 11,1 % d'hydraulique et 0,4 % d'éolien et photovoltaïque (Source DGEMP). La production d'électricité consomme ainsi peu d'énergies fossiles que l'on retrouve principalement dans les centrales au charbon et centrales au gaz. Ce point constitue une spécificité française favorable et forte. Il entraîne une conséquence importante. La France émettant moins de CO2 que les autres pays, de nouveaux efforts de réduction seront plus difficiles et plus coûteux à réaliser.



Le poids de la France dans les émissions de CO2 liées à la combustion d'énergie représente 1,5 % des émissions mondiales

Poids des régions dans les émissions mondiales de CO2 liées à la combustion d'énergie en 2004



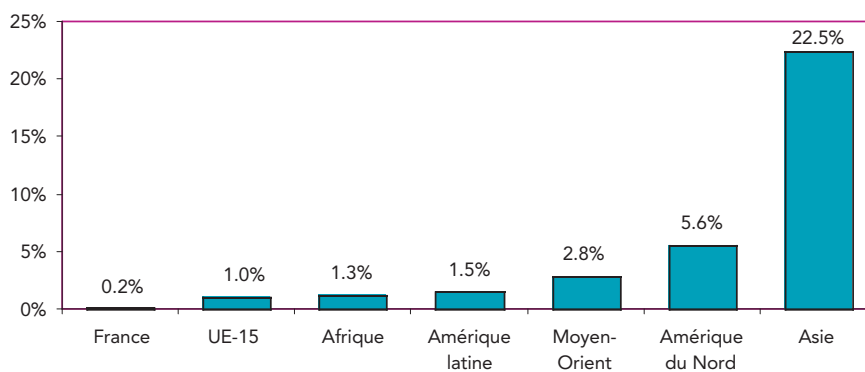
Source : AIE et DGEMP

En 2004, le volume total d'émissions de CO2 liées à la combustion d'énergie s'élevait à 7250 millions de tonnes de carbone, en hausse de 27,9 % par rapport à 1990. A elle-seule, l'Amérique du Nord (Canada, Etats-Unis, Mexique) émet plus du quart des émissions, et les Etats-Unis plus d'un cinquième. L'Asie émet 38,1 % du CO2 mondial avec une forte contribution de la Chine (17,9 %), dont les émissions ont doublé depuis 1990, du Japon (4,6 %) et de l'Inde (4,2 %). L'Europe et les pays de l'ex-URSS émettent 25,2 % du CO2 mondial. Dans cet ensemble, l'UE à 15 émet 12,5 % et l'UE à 25 14,6 %.

Les dix nouveaux Etats membres de l'Union européenne ont enregistré une baisse significative de leurs émissions entre 1990 et 2004 (-20 %) du fait de la restructuration de leur économie. Quant à la Russie, ses émissions représentent 5,8 % du total mondial. La France, avec une part de 1,5 % du total des émissions se situe à un niveau proche de l'Italie (1,7 %) mais bien inférieur à l'Allemagne (3,2 %) ou au Royaume-Uni (2 %). La France représentant 1,5 % des émissions mondiales, il est clair que la réduction des émissions mondiales dépasse largement le cadre d'une politique strictement française.

Les émissions de CO₂ ont augmenté de 28 % dans le monde entre 1990 et 2004, la contribution de la France a été de 2 pour mille

Contribution des régions du monde à la croissance des émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie de 1990 à 2004



Source : AIE et DGEMP

Dans le monde, la croissance des émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie a été de 27,9 % de 1990 à 2004. La croissance économique explique l'essentiel de cette évolution. L'augmentation la plus importante se situe en Asie. La contribution du continent à l'augmentation des émissions de CO₂ est de 22,5 %, soit plus des trois quarts du total de la hausse mondiale. La Chine, avec une contribution à la croissance de 11,9 % explique à elle toute seule près de la moitié de l'augmentation des émissions mondiales entre 1990 et 2004. En 2004, les émissions de la Chine ont augmenté de 200 millions de tonnes de carbone par rapport à 2003, soit l'équivalent du

total des émissions françaises et espagnoles réunies. L'Amérique du Nord contribue à hauteur de 5,6 % à la croissance des émissions, le chiffre étant de 4,6 % pour les Etats-Unis. A titre de comparaison, l'UE à 15 n'a contribué à cette croissance qu'à hauteur de 1 %. La France a contribué à 0,2 % (deux pour mille) de la hausse des émissions. Cela signifie que dans un scénario où les émissions françaises de CO₂ auraient été strictement constantes entre 1990 et 2004, l'augmentation mondiale d'émissions n'aurait pas été de 27,9 % mais de 27,7 %. Si la France avait déjà divisé ses émissions par 4 (objectif national à l'horizon 2050), la hausse aurait été de 26,5 %.



Coe-Rexecode

Centre d'Observation Économique et de Recherche pour
l'Expansion de l'Économie et le Développement des Entreprises

29, avenue Hoche, 75008 Paris - www.coe-rexecode.fr
Téléphone : +33 (0)1 53 89 20 89 • Fax : +33 (0)1 45 63 86 79

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 • APE 911 SIRET 784 361 164 00030 • TVA FR 80 784 361 164